

Le val d'Anjou (29)



UP29-00 Paysage paisible et harmonieux d'un site emblématique : La Loire au Thoureil

Le val d'Anjou constitue un exemple majeur de paysage anthropique. L'ampleur du val, délimité par des coteaux dissymétriques et éloignés, lui confère une échelle impressionnante plus ou moins perceptible du fait du maillage du bocage ligérien, de quelques boisements qui cloisonnent la plaine de l'Authion. La formation géologique de ce large lit majeur (Loire et Authion), fortement inondable aux temps historiques, a induit une implantation de l'habitat ancien de façon linéaire au long de coteaux (nord et sud) ou ponctuelle sur tertres insubmersibles ; Le val est aujourd'hui scindé par une levée (endiguements anciens, avec notamment la création de la Grande levée dès le XIII^{ème} siècle, plusieurs fois prolongée en aval comme en amont). Le maintien et l'entretien des levées (plusieurs fois surhaussées) ont isolé des inondations une partie du val créant ainsi un vaste polder fluvial. Cela permit une mise en culture prospère dès le Moyen Âge des riches sols alluviaux et prairies humides du val d'Anjou. Les levées sont ainsi à l'origine d'une précoce spécialisation maraîchère et horticole. Elles permirent également la mise en place d'une troisième ligne de peuplement en rive droite de la Loire se développant à l'abri de la digue : les bourgs de la Levée. Une forte harmonie architecturale (habitat rural traditionnel, façades ligériennes de Saint-Mathurin-sur-Loire, des Rosiers-sur-Loire ...) et un riche patrimoine dans la lignée des châteaux de la Loire (Saumur, Montsoreau, Turquant...) ont conduit au classement des rives de Loire du Thoureil à Saint-Maur et à l'inscription du fleuve au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les fureurs du fleuve et l'intégration du risque d'inondation sur une partie du val ont induit un report d'urbanisation et de développement économique au nord, le long de la RD 347, axe Angers – Saumur, conforté par l'autoroute A85. La ville de Saumur, si elle s'est principalement développée sur les coteaux du Thouet, a colonisé la rive droite du fleuve entre des infrastructures structurantes comme la gare, la RD 347, révélant son statut de lieu de franchissement du fleuve. Le développement des grandes cultures et l'industrialisation du monde horticole et maraîcher font évoluer le paysage du val avec une tendance à l'ouverture et à la diversification des cultures.

Pour en savoir plus sur l'unité dans son contexte régional

Les représentations culturelles des paysages de « la voie royale », les paysages ligériens (lien vers article représentations culturelles régionales)

La famille de paysage : [Paysages ligériens et de grandes vallées](#)

Cette unité paysagère est pour partie dans :

- **le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine** : <http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr>
- **Le périmètre UNESCO Val de Loire** : <http://www.valdeloire.org/>



1. Le fleuve en saison estivale, contraste des couleurs entre ocres, verts et bleus (La Daguenière)

2. Coteau calcaire et habitat troglodyte associé du coteau rive gauche dominant une terrasse viticole le long de la Loire (Turquant)



3. Site classé des rives de Loire du Thoureil à Saint-Maur, contraste et harmonie du bâti implanté au pied du coteau ondulant entre bois et vignes



4. Saumur, cité ligérienne, articulation urbaine entre le coteau rive gauche et le val, exposant son cœur patrimonial sur la Loire



5. Ambiances de prairies ligériennes aux frênes têtards (Saint-Mathurin-sur-Loire)



6. L'Authion, ondulant au cœur du val et souligné par sa ripisylve (Mazé)

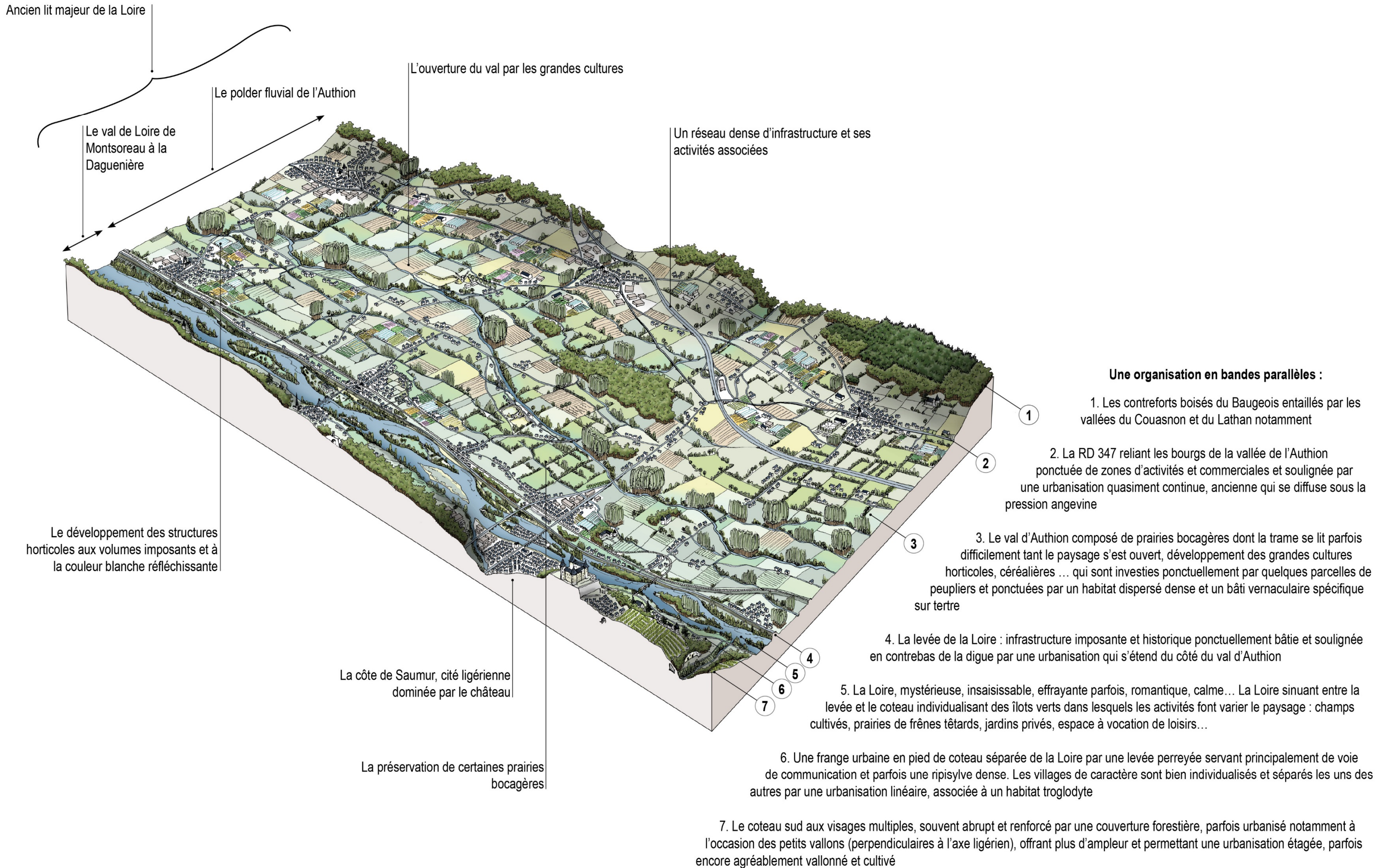


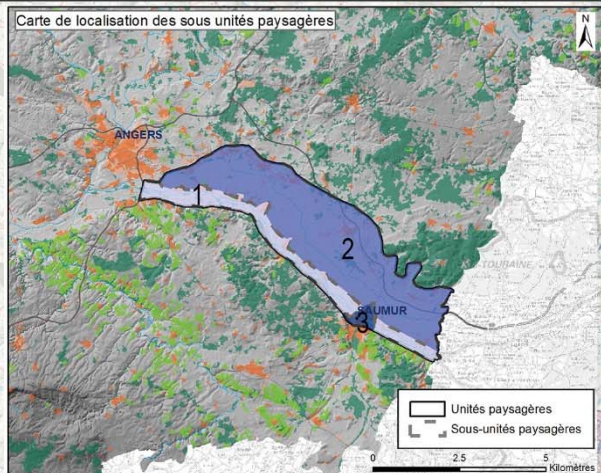
7. Plaine ouverte horticole, dominée par les grandes horizontales accentuées par les lignes cultivées de floriculture (Les Rosiers-sur-Loire)



8. Une pression résidentielle et économique reportée sur les bourgs au nord du val, implantés sur la RD 347 (Beaufort-en-Vallée)

Bloc-diagramme de l'unité paysagère du val d'Anjou (29)





Le Val d'Anjou

Le val d'Anjou constitue un exemple majeur de paysage anthropique. L'ampleur du val, délimité par des coteaux dissymétriques et éloignés, lui confère une échelle impressionnante plus ou moins perceptible du fait du maillage du bocage ligérien, de quelques boisements qui cloisonnent la plaine de l'Authion. La formation géologique de ce large lit majeur (Loire et Authion), fortement inondable aux temps historiques, a induit une implantation de l'habitat ancien de façon linéaire au long de coteaux (nord et sud) ou ponctuelle sur terres insubmersibles ; Le val est aujourd'hui scindé par une levée (endiguements anciens, avec notamment la création de la Grande levée dès le XII^{ème} siècle, plusieurs fois prolongée en aval comme en amont). Le maintien et l'entretien des levées (plusieurs fois surhaussées) ont isolé des inondations une partie du val créant ainsi un vaste polder fluvial. Cela permit une mise en culture prospère dès le Moyen Âge des riches sols alluviaux et prairies humides du val d'Anjou. Les levées sont ainsi à l'origine d'une précoce spécialisation maraîchère et horticole. Elles permirent également la mise en place d'une troisième ligne de peuplement en rive droite de la Loire se développant à l'abri de la digue : les bourgs de la Levée. Une forte harmonie architecturale (habitat rural traditionnel, façades ligériennes de Saint-Mathurin-sur-Loire, des Rosiers-sur-Loire ...) et un riche patrimoine dans la lignée des châteaux de la Loire (Saumur, Montsoreau, Turquant...) ont conduit au classement des rives de Loire du Thoureil à Saint-Maur et à l'inscription du fleuve au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les fureurs du fleuve et l'intégration du risque d'inondation sur une partie du val ont induit un report d'urbanisation et de développement économique au nord, le long de la RD 347, axe Angers – Saumur, conforté par l'autoroute A85. La ville de Saumur, si elle s'est principalement développée sur les coteaux du Thouet, a colonisé la rive droite du fleuve entre des infrastructures structurantes comme la gare, la RD 347, révélant son statut de lieu de franchissement du fleuve. Le développement des grandes cultures et l'industrialisation du monde horticole et maraîcher font évoluer le paysage du val avec une tendance à l'ouverture et à la diversification des cultures.

1 Le val de Loire de Montsoreau à la Daguenière

- Urbanisation en pied de coteau, accompagnée très souvent de troglodytes.
- La route du bord de Loire souvent noyée dans la végétation dense entre le coteau boisée et la ripisylve très dense ou les prairies bocagères (parfois investies de friches ou de peupleraies). Quelques trop rares fenêtres mettent en scène le fleuve qui s'expose en revanche au droit des bourgs et des édifices majeurs, instaurant depuis la levée des vues dégagées sur ce patrimoine plus difficile à admirer dans son ensemble depuis la rive gauche par manque de recul.
- Entre La Daguenière et Saint-Clément-des Levées, les bourgs sont arrimés à la route de la levée et la rythment visuellement, notamment par leurs grosses églises du XIX^e.
- Parfois, au gré des parcours du fleuve, des îlots de prairies, quelques îles rarement urbanisées. En dehors de l'île Millocheau - Offard sur laquelle la ville de Saumur s'est construite, les îles accueillent très ponctuellement d'anciennes fermes, priuré mais restent peu bâties. Elles sont en revanche souvent densément végétalisées contrastant en été avec l'ocre des bancs de sable et submergées pendant les périodes de crues laissant émerger le houppier de leurs arbres au dessus des flots.
- La levée ligérienne, sur laquelle s'appuient de nombreux bourgs, hameaux, maisons.

La sinuosité du fleuve fait évoluer son positionnement par rapport au coteau rive gauche. Cette distanciation induit une diversité des rapports au fleuve, séquençant la sous-unité :

- De Montsoreau à Gennes : Une séquence ligérienne construite, touristique (patrimoine très riche) tissant des relations visuelles importantes avec la Loire et la levée ligérienne, dominées par les couleurs contrastées du tuffeau et de l'ardoise.
- De Gennes à Saint-Rémy-La-Varenne : Une séquence ligérienne « sauvage », un patrimoine architectural de tuffeau et d'ardoise préservé et « caché » ou « secret », plus discret (petite route).
- De Saint-Rémy-La-Varenne à Saint-Jean-des-Mauvrets : Une séquence ligérienne agricole, une route dans la vallée - aucune perception de la Loire. Dans les villages, des registres de murs, de schistes et de grès apparaissent.
- De Saint-Jean-des-Mauvrets aux Ponts-de-Cé : Une séquence verte, densément végétalisée rive gauche (nombreuses peupleraies), paysage fermé. L'ancienne levée, dite de Belle Poule, le long de la Loire est soulignée ponctuellement par une urbanisation ancienne en contrebas. Entre la levée consolidée (route de Trélazé à la Daguenière) et l'ancienne levée, un paysage ouvert dominé par la céréaliculture et les pépinières s'identifie, animé par le hameau de Sorges en appui du canal de l'Authion.

2 Le polder fluvial de l'Authion

- Horizontalité des surfaces cultivées, renforcée par les lignes de cultures, du maraîchage et de l'horticulture; la densité du réseau de canaux et de fossés d'irrigation.
- Verticalité des masses végétales : lignes végétales du bocage ligérien (à frênes têtards), arboriculture fruitière et ses vergers surmontés de filets protecteurs, ripisylve dense soulignant l'Authion, ponctuellement, quelques peupleraies et un ensemble boisé important.
- Bâti rural est dispersé, qui, avec l'ouverture du paysage, est particulièrement visible.

3 La côte de Saumur

- Cœur historique de Saumur, cœur patrimonial protégé, enjambant et surplombant la Loire.
- Point d'articulation urbaine entre la levée, la Loire et le coteau.
- Cité ligérienne dominée par son château offrant depuis la Loire un front urbain de qualité, contraste du blanc tuffeau et de l'ardoise.
- Coté val, un développement économique induit par l'attractivité des infrastructures.

Légende

--- Sous-unités paysagères

Occupation du sol

- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- ++++ Voies ferrées
- Réseau routier



Source : DREAL Pays de la Loire, ©IGN SCAN250®, ©IGN BDTOP0®, ©IGN BDCARTO®
 © MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, avril 2015
 Echelle numérique : 1/100 000 Echelle de saisie des données 1/25 000
 Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

1. Les limites et continuités paysagères

Les limites paysagères de l'unité du Val d'Anjou s'appuient sur des lignes topographiques nettes et lisibles des coteaux au nord comme au sud. Ainsi, au nord comme au sud, l'horizon butte sur une ligne sombre vert-bleu, le coteau, ligne repère dans le paysage de l'unité.

Au sud, la ligne de crête du coteau urbanisé et boisé du coteau de Loire

- La ligne de crête est renforcée par des boisements imposants: ligne d'horizon constante fermant le paysage de la vallée.



UP29-10-01 Une ligne bleu-vert marquant l'horizon depuis le nord du polder fluvial (Mazé)

Le coteau propose des profils diversifiés :

- o coteau abrupt caractérisé par un front calcaire, du troglodytisme ...
- o boisement dense et parcs autour de châteaux sur des pentes variables
- o coteau plus doux surmonté de clairières agricoles ou arboricoles perceptibles depuis le val

Ce coteau est souvent indissociable d'un cordeau d'urbanisation implanté à sa base, interface bâtie avec la Loire.



UP29-10-02 Coteau abrupt calcaire en amont de Saumur, investi par les troglodytes (Montsoreau)



UP29-10-03 Coteau arboré doux et ondulé, en aval de Saumur, ponctué de quelques maisons et du Clocher de Gennes (Saint Clément-des-Levées)

- Point de franchissement majeur de la Loire, l'agglomération saumuroise, s'inscrit à l'articulation de deux unités paysagères, véritable transition urbaine entre les plaines et coteaux du Saumurois au sud et le val d'Anjou au nord, elle s'étend sur les coteaux du Thouet. La façade ligérienne se détache en blanc du coteau boisé et calcaire.

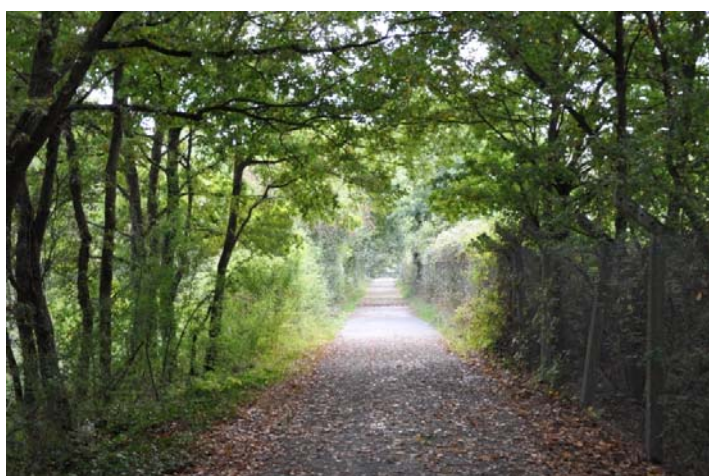


UP29-10-04 Coteau calcaire et arboré dominé par le château de Saumur, affichant la façade ligérienne de la ville (Saumur)

- Vers l'ouest, l'urbanisation sur le coteau se densifie en appui des bourgs de Saint-Saturnin-sur-Loire, Saint-Jean-des-Mauvrets et Juigné-sur-loire en alternance avec les boisements, soumise à la pression angevine.

A l'ouest, le pont de l'A87 traversant la Loire

Dans la traversée du fleuve, l'agglomération angevine s'appuie sur le cordon urbanisé continu des Ponts de Cé à Murs-Erigné, frange urbaine insulaire confortée par les ouvrages d'art de l'autoroute A 87 et constituant ainsi une limite au val d'Anjou. Elle est relayée ensuite par l'Authion canalisé dans sa traversée des Ponts-de-Cé, et la levée Napoléon transformée en liaison douce.



UP29-10-05 – Levée Napoléon depuis la RD 952, transformée en liaison douce et relayant l'Authion canalisé - (Les Ponts-de -Cé)

Ces infrastructures marquent de manière nette la transition qui s'effectue entre Juigné-sur-Loire et Murs-Erigné entre le large profil du val de Loire dans le Bassin Parisien à l'est et le profil plus resserré dans le Massif Armoricain.

Au nord, le coteau du val d'Authion

- Au nord-ouest, la frange urbaine des bourgs de l'Authion, en appui sur la limite topographique douce du Val d'Authion, de Trélazé à Andard marque l'interface entre le val d'Anjou et l'unité paysagère de l'agglomération angevine. Cette limite se dessine sur les basses terrasses du nord du lit majeur de la Loire.
- La limite topographique du coteau (rive droite) de la vallée de l'Anjou, renforcée ponctuellement par des boisements importants. Ces contreforts du plateau baugeois dessinent une ligne d'horizon constante fermant le paysage de la vallée.



UP29-10-06 Depuis la levée ligérienne, le coteau rive nord, s'identifie comme une ligne bleu-vert fermant l'horizon (Les Rosiers-sur-Loire)

Les continuités paysagères vers les départements voisins :

A l'est, la limite régionale est purement administrative. On observe une continuité parfaite au niveau de l'unité paysagère de la confluence Loire / Vienne (ECCE TERRA. Atlas de paysages d'Indre-et-Loire. DDE d'Indre et Loire, DIREN Centre, 2002) :

- de la structure du val d'Authion avec une nette affirmation des terrasses viticoles à l'approche du bourgellois, sur le flanc nord du val. Entre le Vieux-Vivry et la Ronde, la continuité de cette terrasse se lit par un jeu topographique souligné par une urbanisation ancienne s'appuyant sur un registre de murs et de clos.
- du fleuve marqué par une évolution subtile du paysage par la confluence de la Vienne. Depuis l'Indre-et-Loire, Candès-Saint-Martin représente l'articulation entre la « Loire rivière » à l'est et la « Loire fleuve » à l'ouest, plus large plus puissante. Depuis le Maine-et-Loire, c'est le château de Montsoreau qui semble annoncer ce passage.

Correspondance avec les atlas de paysages précédents

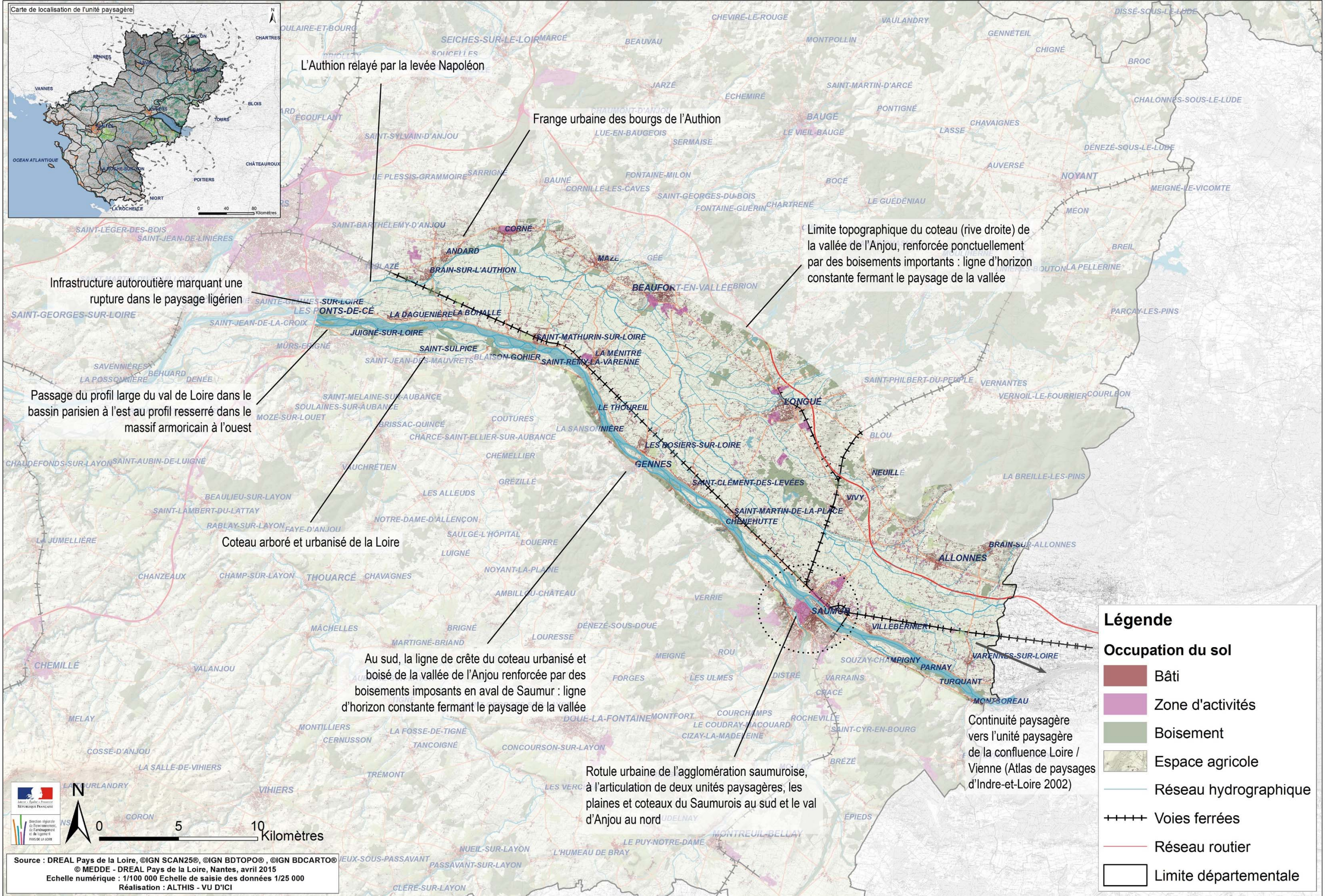
L'unité paysagère du val d'Anjou correspond peu ou prou à l'unité du même nom de l'Atlas des paysages de Maine-et-Loire de 2002. Les adaptations des limites sont à la marge, dans un souci de simplification des tracés demandée par la maîtrise d'ouvrage pour prendre en compte la lisibilité régionale et pour prendre en compte l'évolution des contours de l'agglomération angevine, au regard de la densité des infrastructures, du développement résidentiel et des zones commerciales.

Pour en savoir plus sur la cohérence avec les atlas de paysages antécédents ou voisins

Lien PDF avec :

- ***l'Atlas des paysages de Maine et Loire (2002)***
- ***l'Atlas des paysages d'Indre et Loire (2002)***

Carte des limites et des continuités de l'unité paysagère du val d'Anjou (29)



2. Les caractères du val d'Anjou

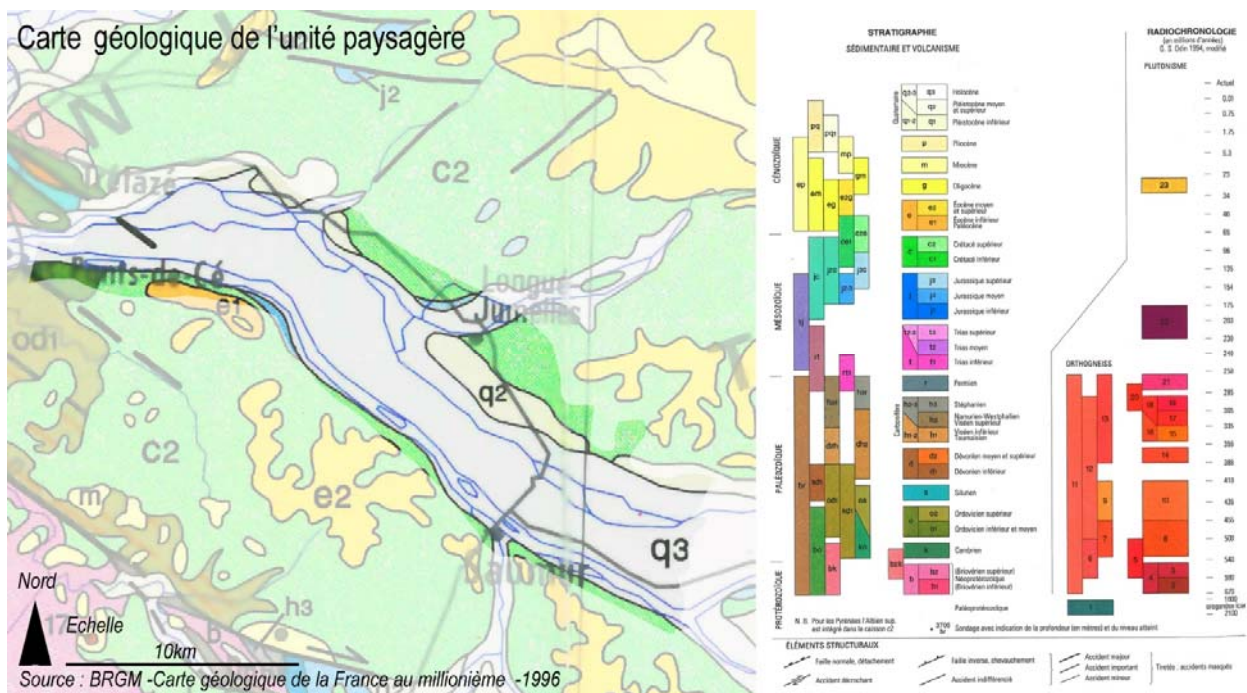
Sources :

- *Atlas des paysages de Maine-et-Loire. Département de Maine-et-Loire, DIREN, Pays de la Loire, DDE Maine-et-Loire Version éditée Le Polygraphe, 2002.*
- *BOSC & PIGOT, VU d'ICI, Bruno DUQUOC. Dossier Etude de l'Atlas de paysages de Maine et Loire. 1999 – 2001.*
- *Laboratoire régional des ponts et chaussées d'Angers. Etude cartographique des aléas liés à la présence de cavités dans la région saumuroise. DDE de Maine-et-Loire SAUE/CM ANGERS. 1996.*
- *Annexe du dossier OPAH de la vallée de l'Authion - 1981 – 1983*
 - o *Revue 303, Des blairies aux fours à chanvre, architecture rurale de la vallée d'Anjou (98)*
 - o *Étude sur la maison de la vallée par Bruno Duquoc*
- *P. NEHLIG. Géologie du bassin de la Loire. HAL Id: hal-00663278. [en ligne] Disponible sur <<https://hal-brgm.archives-ouvertes.fr/hal-00663278>> (Consulté en 06/2015)*

2.1 Une unité visuelle héritée du contexte géologique

Une ossature géographique lisible

La vallée de l'Anjou présente une ossature géographique lisible et constante marquée au nord comme au sud par les coteaux boisés en fond visuel. Ces limites constituent des éléments de repères majeurs dans l'appréhension du paysage de cette unité : référence visuelle permanente.



UP29-20-C1 Carte géologique de l'unité paysagère du val d'Anjou

Le bassin de l'Authion est établi en limite des terrains primaires du Massif armoricain qui, affleurant à l'ouest (région de Trélazé) s'enfoncent progressivement sous la surface du sol vers l'Est. Il est constitué pour l'essentiel par des formations secondaires et tertiaires de la bordure occidentale du bassin de Paris. Les formations quaternaires dominent le val d'Authion ainsi que des vallées du Lathan et du Couasnon. Formations très aquifères, elles constituent ainsi une ressource en eau privilégiée pour les prélèvements en eau et une ressource en grave et sables qui sont exploités pour les travaux publics.



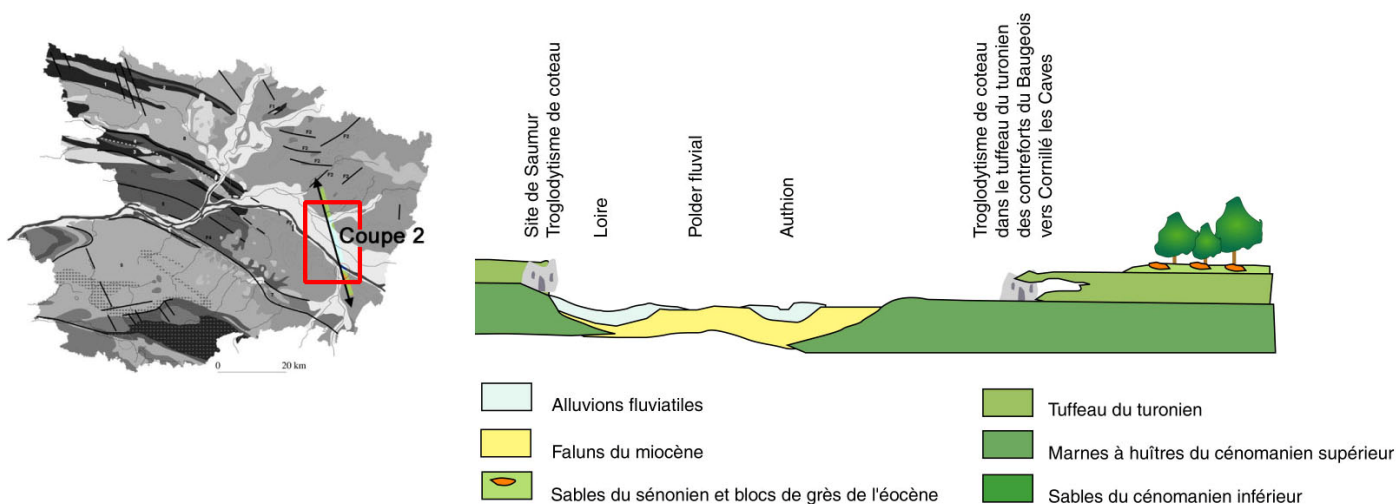
UP29-20-01 – Site d'extraction en cours d'exploitation, jouxtant un site réhabilité en espace de loisirs au cœur du bois des Monteaux (Vivy)

« La Loire donne l'illusion d'un paysage immuable.

L'histoire géologique souligne son extrême complexité géologique. La mosaïque de roches et de paysages qui caractérise son bassin est le résultat de processus géologiques longs où se sont conjuguées des forces profondes (convection dans le manteau terrestre à l'origine entre autres du volcanisme), des forces tangentielle (forces tectoniques qui construisent les montagnes) et des forces de surface (érosion, transport et sédimentation).

La sortie de la Loire du bassin de Paris s'effectue directement dans les formations crétacées du Turonien (depuis Tours) avec son cortège de châteaux, d'églises et de maisons construites avec et dans la craie-tuffeau. Aux Ponts-de-Cé, la Loire quitte le bassin de Paris et pénètre le Massif armoricain.

La Loire, comme tous les fleuves, est le collecteur de l'eau de pluie qui tombe sur son bassin versant. Cet écoulement permet l'érosion, le transport et le dépôt de sédiments de l'amont vers l'aval en fonction de la pente, de la granulométrie des éléments transportés, du débit d'eau et de la charge solide. » (Géologie du bassin de la Loire - Pierre Nehlig)

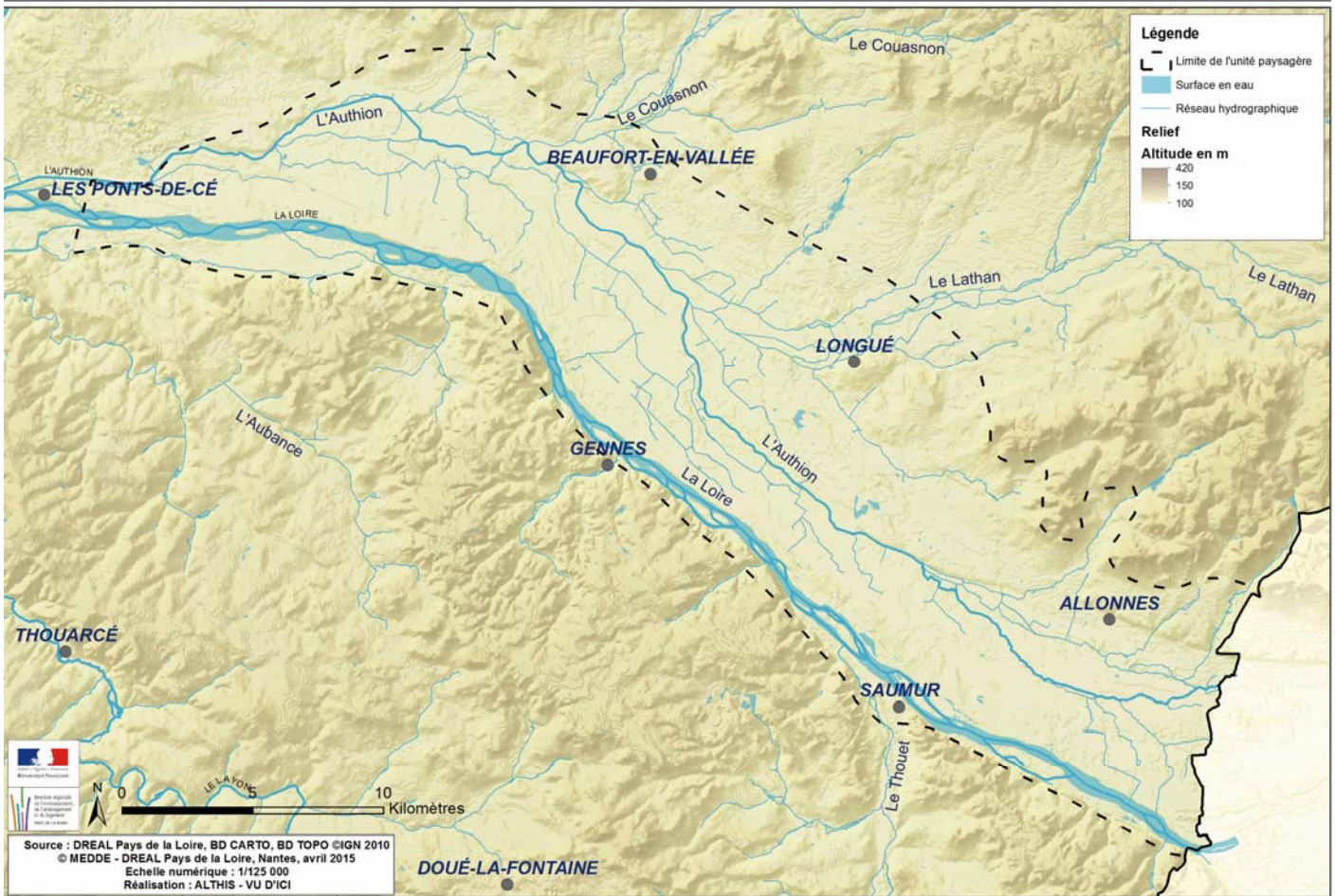


Source : Atlas de paysages de Maine-et-Loire - 2002

UP29-20-C2 Coupe de principe permettant de comprendre l'organisation des couches géologiques et le jeu de l'érosion (source : Atlas des paysages de Maine-et-Loire 2002)

La vallée de la Loire est, naturellement, la partie la plus basse du département de Maine-et-Loire ; aucun point n'y dépasse 32 m, et la pente est si faible que l'Authion a peine à s'écouler dans le substrat alluvionnaire, présentant ainsi un cours sinueux. Elle est encadrée de coteaux qui sur la rive gauche sont généralement très rapprochés du lit du fleuve et abrupts, et sur la rive droite relativement éloignés du fleuve. Elle se caractérise aussi par des annexes hydrauliques (bras, boires...). D'anciennes îles aujourd'hui reliées aux rives identifient le fleuve.

Carte du relief et de l'hydrographie du val d'Anjou (29)



UP29-20-C3 Carte du relief et du réseau hydrographique de l'unité paysagère du val d'Anjou

La Loire compte deux principaux affluents sur cette unité :

- **Le Thouet** qui a l'essentiel de son cours et de ses sources dans les Deux-Sèvres. Il était navigable en Maine-et-Loire au début du siècle (bateaux de 30 à 50 tonnes) et conflue au niveau de Saumur.



UP29-20-02 Vallée du Thouet juste avant la confluence avec la Loire, véritable axe vert structurant dans la ville de Saumur (Saumur)

- **L'Authion** grossi par le Lathan et le Couasnon, fort long mais peu abondant, il est dans une grande partie de son cours constitué plutôt par un large fossé que par une véritable rivière. Né en Indre-et-Loire, il suit parallèlement la Loire (de 2,5 à 6 km de distance) pendant tout son parcours dans le département. Il passe à Vivy, près de Beaufort-en-Vallée, Mazé et Trélazé et rejoint la Loire aux Ponts-de-Cé. Il reçoit le Lathan qui baigne Longué et Le Couasnon qui traverse Baugé. Il est canalisé sur une

bonne partie de son cours. Plus basse que la Loire dont il est séparé par les levées, sa vallée a longtemps été sujette aux crues. Aujourd'hui, des installations hydrauliques permettent de contrôler son débit et l'évacuation des excès d'eau est réalisée par pompage vers La Loire. Elles sont le résultat du chantier Pisani, projet national d'aménagement hydraulique lancé en 1967 qui va complètement bouleverser le paysage de la vallée.

Pour en savoir plus sur le chantier Pisani, ou l'idée d'un complexe horticole et maraîcher dans le polder fluvial de l'Authion

Source : Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion. Synthèse de l'état des lieux du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Authion. 2008.

L'agriculture est l'activité économique essentielle dans la vallée de l'Authion. Afin de satisfaire les besoins en eau de cette activité, la vallée est alors équipée d'aménagements hydrauliques permettant l'irrigation durant l'étiage. En 1967, sur proposition d'Edgar Pisani, alors ministre de l'agriculture et député de Maine-et-Loire, un défi d'envergure est lancé : transformer en terres maraîchères, horticoles et semencières toutes les zones régulièrement inondées, dans le but de créer le plus grand « Pôle Végétal » de France. La Société d'Aménagement et de Développement de la Région Authion Loire (SADRAL) est créée afin de réaliser l'aménagement hydro-agricole du bassin de l'Authion. Un ambitieux programme d'aménagement hydraulique est alors mis en chantier et voit ses derniers ouvrages construits en 2006. L'irrigation est organisée autour d'un réseau de cours d'eau, canaux et fossés dont l'Authion et le Lathan constituent les principaux émissaires dans lesquels les irrigants prélèvent l'eau. Ce réseau permet l'irrigation d'environ 5 000 ha ce qui fait de la vallée de l'Authion la première zone horticole de France. Le volume d'eau prélevé étant très supérieur à la capacité propre des rivières du bassin versant, le réseau est alimenté par trois prises d'eau en Loire ainsi qu'une réserve d'eau (barrage sur le Lathan) à Rillé.



UP29-20-03 Cours paisible de l'Authion au cœur du val (Mazé)

Une organisation en bandes parallèles

Cette unité paysagère longue et relativement étroite présente une organisation en bandes parallèles aux coteaux et à la Loire, ce qui lui confère une structure paysagère forte. On trouve successivement du nord au sud :

- les contreforts boisés du Baugeois entaillés par les vallées du Couason et du Lathan notamment,



UP29-20-04 Coteau boisé nord, interface entre le val d'Anjou et les plateaux du Baugeois (Brain-sur-Allonnes)

- la RD 347 reliant les bourgs du val d'Anjou au nord de l'Authion, et soulignée par une urbanisation quasiment continue, ancienne qui se diffuse sous la pression angevine,



UP29-20-05 La RD 347, axe structurant du développement urbain et économique au nord de l'unité (Blou)

- le val d'Authion composé de prairies bocagères dont la trame se lit parfois difficilement tant le paysage s'est ouvert, développement des grandes cultures horticoles, céréalières ... qui sont investies ponctuellement par quelques parcelles de peupliers et ponctuées par un habitat dispersé dense,



UP29-20-06 De belles lignes bocagères soulignent les voies secondaires et dévoilant au hasard d'une fenêtre végétale un paysage ouvert de grandes cultures dans laquelle une ligne de frênes têtards a été préservée (Saint-Martin-de-la-Place)

- la levée de la Loire : infrastructure imposante et historique soulignée par une urbanisation continue et ancienne entre les bourgs,



UP29-20-07 Urbanisation appuyée sur la levée ligérienne (Saint-Mathurin-sur-Loire)

- la Loire, mystérieuse, insaisissable, effrayante parfois, romantique, calme... La Loire sinuant entre la levée et le coteau individualisant des îlots verts dans lesquels les activités varient, enrichissant ainsi le paysage : champs cultivés, prairies de frênes têtards, jardins privés, espace à vocation de loisirs...



UP29-20-08 Prairie bocagère entre la levée et le fleuve, au hasard d'une sinuosité du fleuve dont la palette chromatique reflète la lumière et la saison (Saint-Mathurin-sur-Loire)

- une frange urbaine en pied de coteau séparée de la Loire par une levée artificielle et parfois une ripisylve dense. Les villages de caractère sont bien individualisés et séparés les uns des autres par une urbanisation linéaire, associée à un habitat troglodyte,



UP29-20-09 Couloir fermé par la végétation (coteau et ripisylve) sur la route entre Gennes et Le Thoureil, occultant toute perception de la Loire cachée juste derrière le rideau végétal (Gennes)



UP29-20-10 Dégagement visuel à l'arrivée sur le Thoureil, le patrimoine bâti dialogue avec le fleuve ... (Le Thoureil)

- le coteau sud aux visages multiples, souvent abrupt et renforcé par une couverture forestière, parfois urbanisé notamment à l'occasion des petits vallons (perpendiculaires à l'axe ligérien), offrant plus d'ampleur et permettant une urbanisation étagée, parfois encore agréablement vallonné et cultivé.



UP29-20-11 Coteau ondulé et boisé, mouvements collinaires en léger recul du fleuve (Le Thoureil)

Un exemple majeur de paysage anthropique

Issue de la formation géologique d'un large lit majeur, fortement inondable aux temps historiques (Loire et Authion), le val vient structurer avec l'habitat ancien en organisation linéaire au long de coteaux (nord et sud) ou ponctuelle sur terres insubmersibles. Le val est scindé par une levée ces aménagements qui permettent une mise en culture prospère dès le Moyen Âge des riches sols alluviaux et prairies humides du val d'Anjou et sont à l'origine d'une précoce spécialisation maraîchère et horticole... et d'une troisième ligne de peuplement en rive droite de la Loire.

Pour en savoir plus sur la levée ligérienne : Des turcies anciennes à la levée de la Loire

- Les premiers édifices religieux sont installés dès le 3ème siècle en rive gauche – les paroisses de cette rive possèdent les terres de la rive droite qui seront défrichées puis progressivement mises « hors d'eau ».
- Depuis le Moyen-Age, des turcies « ancêtres » des levées ont été édifiées sur tout le linéaire de la Loire et les premières maisons installées.
- Dès 1160, Henri II Plantagenet fit élever une digue continue de près de 40 km dans la partie orientale du Val de Loire (en Maine-et-Loire), qui s'est accompagnée de l'implantation de différents villages.
- Vers 1330, la levée construite sur ordre d'Henri II fut prolongée vers l'aval, en direction des Ponts-de-Cé.
- Les XVe, XVIe et XVIIe siècles voient le renforcement de ces levées : sous Henri IV puis sous Colbert, où elles sont de plus en plus élevées. Cette levée édifiée progressivement depuis le XIe siècle conditionne aujourd'hui toutes les activités du Val.

- Lors de la grande crue de 1856, « les eaux tombèrent sur la plaine alluviale par plus de 160 brèches » (citation de R. Dion)
 - Depuis 1866, les levées, quoiqu'imparfaites, ont réussi à contenir sans accident majeur toutes les grandes crues. Mais le risque reste toujours présent et est pris en compte dans la gestion de la levée.
 - Aujourd'hui, la levée constitue, à plusieurs titres, un élément marquant du paysage et joue un rôle majeur dans de nombreuses activités de la vallée, qu'elles soient agricoles ou touristiques. Le val est devenu un véritable polder fluvial, le vieux rêve d'assainissement et de mise en culture de celui-ci est aujourd'hui devenu réalité. La levée est de plus un axe privilégié de découverte touristique.
- Coté Loire, l'interruption du parapet est encadré par une structure spécifique permettant d'y glisser de longs madriers de bois pour contenir le flux en cas de crues exceptionnelles, ce sont les portes de Loire.

Une unité végétale sur l'ensemble du val

La série végétale de l'Aulne caractérise les rives de La Loire, de ses affluents et, plus généralement, sur les sols très humides. Elle lie dans un même camaïeu de verts et gris les ripisylves et les lignes bocagères animant le polder fluvial. L'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) est accompagné du saule roux (*Salix atrocinerea*) dans les taillis tourbeux armoricains en association avec des bouleaux (*Betula pubescens*), des peupliers noirs (*Populus nigra*) trembles (*Populus tremula*) et des frênes (*Fraxinus oxyphylla*) essentiellement dans le Val de Loire et du frêne commun (*Fraxinus excelsior*) dans les autres vallées. Dans le cours du fleuve, les îles sont couvertes d'une véritable forêt de saules et d'aulnes qui ont contribué à la fixation des bancs de sable et à leur transformation en îles. Les saulaies très fréquentes sont en fait souvent constituées par le groupement végétal complexe de saules pourpres (*Salix purpurea*), de saules blancs (*Salix alba*), de saules à trois étamines (*Salix trianda*) ...



UP29-20-12 Une palette végétale homogène sur l'ensemble du val d'Anjou associant principalement frênes, saules et peupliers noirs dans le val et sur les rives de Loire (Mazé)

Sur les berges et dans les îles, on trouve les groupements à ormes et frênes (ormnaie - frênaie), reste des grandes forêts alluviales de La Loire dont l'originalité tient aux variations du système hydrologique du fleuve. Les ormes sont aujourd'hui peu nombreux car victimes de la graphiose. Le feuillage argenté des saules blancs abondants dans La Vallée de la Loire donne à celle-ci une image particulière. De même la taille traditionnelle et spécifique des frênes en têtards, implantés soit en isolé soit en ligne constitue un élément d'identification fort des vallées.



UP29-20-13 Motif paysager récurrent des frênes têtards sur les berges et dans les îles (Saint-Remy-La-Varenne)

La Loire est un des plus importants couloirs de migration pour la faune de France. L'évolution du tapis végétal est liée aux crues, aux courants, aux mouvements de sables, aux migrations d'animaux mais surtout à l'évolution des pratiques culturelles (peupleraies, régression de la taille en têtard ...) et au développement des déplacements d'hommes (érables negundo et sycomore, amélanchier, cèdre, séquoia, rhododendrons, palmiers ...). L'art des jardins s'est développé dans le val de Loire à la suite des voyages et des grandes découvertes. La douceur du climat a permis l'acclimatation de plantes importées des nouvelles contrées. L'axe de déplacement qui était la Loire à cette époque a permis la diffusion de cette palette végétale exotique.

2.2 Une unité architecturale autour du tuffeau et de l'ardoise

Les formes urbaines caractéristiques de la vallée d'Anjou

Source : B. DUQUOC. Étude sur la maison de la vallée. In : Annexe du dossier OPAH de la vallée de l'Authion. 1981- 1983.

Organisation rurale au cœur de la vallée

Si, dans la vallée, les premières implantations privilégièrent les montils naturels, d'autres furent élevées sur tertres artificiels, avec des maisons sur socles parfois construits en pierres dures. Ces soutènements anciens peuvent ne plus être visibles du fait de rehaussements successifs des tertres, fragilisés par les crues. Les habitations principales sont généralement orientées dans le sens du courant pour offrir une moindre résistance à la force des eaux de Loire en crue. En revanche, les dépendances, quand elles existent sont généralement perpendiculaires à la maison d'habitation. Parfois quelques regroupements de maisons constituent des petits hameaux aux volumes simples, généralement abrités derrière des plantations et implantés sur des axes perpendiculaires à la Loire.



UP29-20-19 Un habitat rural dispersé, ponctuation et animation par la multitude de relais visuels rendus visibles avec l'ouverture du val (Mazé)



UP29-20-20 Diversification et développement des annexes agricoles suite à la maîtrise des inondations dans le val (Longué-Jumelles)

Les bourgs sur la levée

Les bourgs se resserrent autour des clochers élancés. A l'origine villages-rues, les bourgs étaient constitués de maisons s'appuyant sur la levée de part et d'autre de l'église en position médiane sur la levée. La confiance en la levée s'accroissant, les bourgs ont pris un peu d'épaisseur côté vallée. D'un point de vue architectural, on retrouve les mêmes caractéristiques et la même diversité que dans la vallée, avec une majorité de maison datant du XIX^e. Les formes architecturales se sont adaptées pour s'intégrer dans un alignement parfois relatif le long d'une rue, dans les angles des carrefours... Des porches ont été aménagés pour permettre l'accès à la parcelle située en arrière de la maison...

Aujourd'hui, de nombreux bourgs ont été « déviés », une nouvelle levée ayant été construite entre le bourg et la Loire.

Cette nouvelle étape de l'urbanisation modifie totalement la perception des bourgs : avant perception de la rue principale soulignée par les alignements de façades ornementées, aujourd'hui perception des façades arrières, des maisons et des petits jardins.



UP29-20-21 Extrait aérien illustrant l'organisation urbaine des bourgs sur la levée – exemple de Saint-Mathurin-sur-Loire

Les bourgs du Val d'Authion

Les bourgs du Val d'Authion comme Corné, Mazé, Beaufort-en-Vallée, Longué-Jumelles présentent :

- une implantation en contrebas des contreforts du Baugeois articulée autour de la RD 347,
- une structure urbaine de petites villes avec un impressionnant patrimoine bâti (volumes des maisons, ornementation des façades, travail des corniches et encorbellements...) et végétal (parcs avec des essences exotiques rappelant la proximité de la Loire), une organisation soulignée par l'alignement des façades, des extensions souvent imposantes en périphérie.



UP29-20-22 Extrait aérien illustrant l'organisation urbaine des bourgs du val d'Authion – exemple de Mazé

Les bourgs, rive gauche

Souvent coincés entre le coteau abrupt et la Loire, ces bourgs sont généralement intégrés au cœur d'une végétation dense et découverts brutalement depuis la rive gauche. Ils s'appuient sur un alignement des façades ligériennes, richement ornementées et s'organisent autour de l'imbrication des volumes, des toitures, et de la roche par le truchement d'un habitat troglodyte. En revanche depuis la levée ligérienne, ils sont aussi souvent mis en scène dévoilant le contraste de leurs façades blanches baignées par le fleuve se détachant du coteau.

UP29-20-23 Extrait aérien illustrant l'organisation urbaine des bourgs rive gauche – exemple du Thoureil



Si ces bourgs et villages constituent de véritables caractères du paysage, l'impact de leur développement est précisé dans le chapitre des dynamiques paysagères.

Un style architectural

La Vallée de l'Anjou présente une unité architecturale tant dans la palette chromatique ou texturale que dans le style. Une palette chromatique et texturale homogène : alternance et contraste entre ombre et lumière, entre bleu sombre et blanc crème... entre ardoise (sombre mais parfois brillante) et tuffeau (lumineux et clair). L'unité se caractérise par une forte densité de l'habitat, dispersé comme autant de relais visuels et accompagné d'éléments végétaux.

Source : Annexe du dossier OPAH de la vallée de l'Authion. 1981-1983. Revue 303. Des blairies aux fours à chanvre, architecture rurale de la vallée d'Anjou. 1998.

L'architecture médiévale directement liée à l'édification de la Grande Levée : les Blairies.

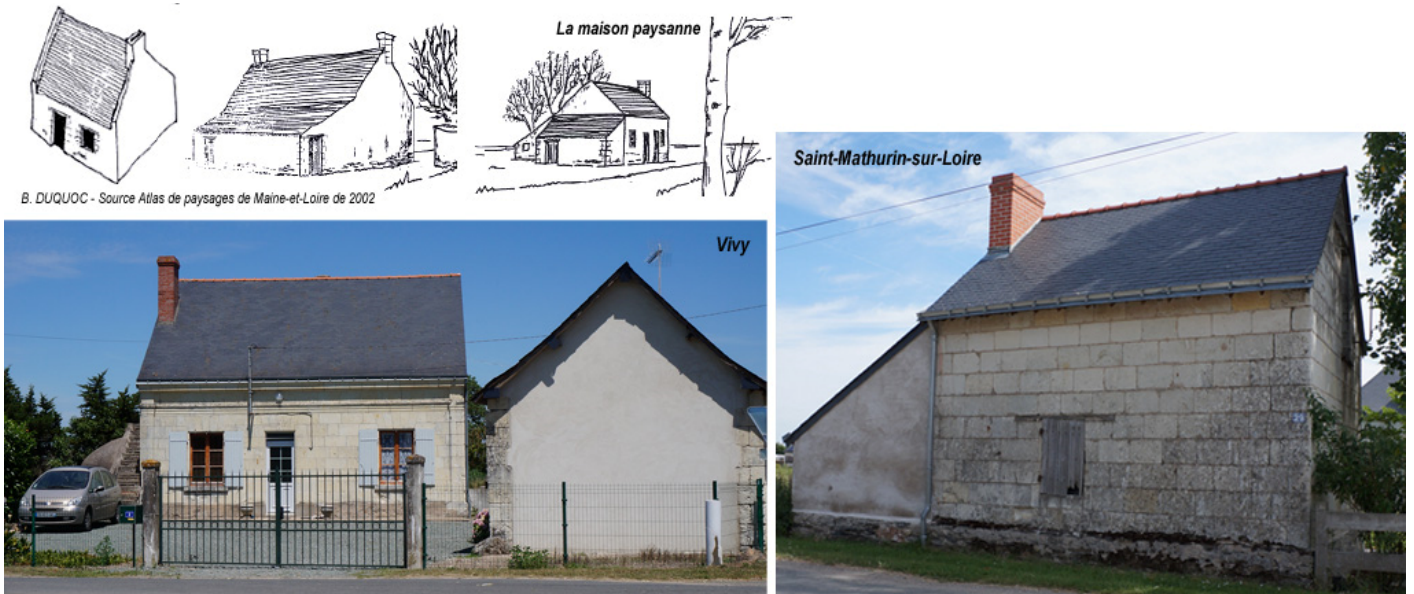
Les moines des abbayes et seigneurs installés sur la rive gauche de la Loire voulaient assurer la meilleure mise en valeur de leurs possessions dans la vallée, en incitant les paysans qui travaillaient pour eux à s'installer dans la vallée. Ils firent édifier de grandes et larges granges : les blairies, qui avaient pour fonction de recueillir les redevances en grains et dîmes dues par les paysans. Deux granges manoriales subsistent : l'une au manoir de Chamfraux sur la commune de Varennes-sur-Loire, l'autre au manoir des Granges Demion à St-Clément-des-Levées. Deux granges dimières sont également conservées : celle du prieuré St-Aubin-de-Trèves (vaste bâtiment de 18 m de long sur 14m de large, couvert d'une charpente à pannes refaite au XVIII^e siècle), celle du prieuré de Cunault mentionnée dès 1222 (22 m de long sur 16 m de large). La toponymie des lieux-dits reste un excellent témoin de cette époque d'implantation humaine : nombreux sites appelés les ou la grange(s). On en dénombre par exemple 15 sur les communes du Saumurois.



UP29-20-14 Volume et silhouette caractéristique des granges dimières, patrimoine préservé plus ou moins bien restauré (Saint-Clément-des-Levées)

La maison paysanne

De plain-pied, la maison paysanne est généralement de forme carrée, composée d'une unique pièce de vie et de combles imposants où étaient stockés grains et foin. Sa façade se caractérise par l'élément porte-fenêtre. La cheminée prolonge le pignon. Sans ornement, elle constitue un habitat sobre et utilitaire. Pour satisfaire aux exigences agricoles, les maisons s'agrandissent grâce à un appentis en pignon ou à une extension en partie arrière avec une brisure de la toiture.



UP29-20-15 Illustration des composantes architecturales de la maison paysanne

La maison de la vallée, prospérité agricole

Avec la culture du chanvre et des semences, la vallée connut au XIXe siècle une période de très grande prospérité économique. De cette période, date le développement d'un habitat caractéristique : « la maison de la vallée » que l'on retrouve aussi bien dans les campagnes que dans les bourgs et qui s'adapte à toutes les classes sociales. Issue de la maison paysanne, elle remplace petit à petit cette dernière qui devient alors dépendante. La maçonnerie est en tuffeau blanc appareillé, le toit en ardoise de Trélazé. Les cultures grainières ne requièrent qu'un faible volume de stockage, ce qui permet d'inclure, derrière la même façade, habitation et bâtiment d'exploitation. Dans les années 1850 - 1900, la façade principale est souvent richement travaillée (lucarnes, chaîne d'angle, encadrement ...), les autres façades restant plus sobres. L'habitation devient le symbole de la richesse économique, surtout en amont d'Angers. La symétrie des ouvertures est scrupuleusement respectée, de fausses fenêtres flanquent souvent l'entrée de la grange pour ne pas briser l'harmonie de la façade.



UP29-20-16 Illustration des composantes architecturales de la maison de la vallée

La maison de maître

Les demeures des riches propriétaires, isolées au milieu de parcs, apparaissent elles aussi au XIX^e siècle. Construites sur le modèle de la maison de la vallée, elles diffèrent par la dimension, la complexité de l'ornementation et la symétrie parfaite qui ordonne et rythme sa façade. Elles sont généralement de forme rectangulaire, avec un rez de chaussée légèrement surélevé, un étage, une toiture à quatre pentes, deux souches de cheminées en pignon. L'axe central de symétrie est souligné par la porte, une fenêtre et une lucarne.



La maison de Maître

B. DUQUOC - Source Atlas de paysages de Maine-et-Loire de 2002



La Ménitré



Saint-Clément-des-Levés

UP29-20-17 Illustration des composantes architecturales de la maison de maître

Les constructions du XX^e siècle

La crise économique qu'a connue la vallée entre les deux guerres et la disparition progressive des carrières de tuffeau existant au XIX^e siècle, a entraîné un appauvrissement des matériaux utilisés pour l'habitat. Les nouveaux matériaux (parpaings, enduits industriels, faux tuffeau, etc. ...) ont affranchi la palette de l'habitat de la vallée traditionnelle. Depuis 1980, une sensibilisation des propriétaires et des communes (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat en particulier) a permis de nombreuses restaurations de qualité. Le développement des activités de production et de stockage a entraîné l'édification de bâtiments importants réalisés avec des matériaux contemporains. Ces bâtiments répondent à des exigences essentiellement économiques et ont des volumes et des orientations sans rapport avec l'implantation de l'habitat initial.



UP29-20-18 Urbanisation récente de la Ménitré

2.3 Une unité fonctionnelle : corridor historique de liaisons structurantes

La Loire

Aujourd'hui, un axe patrimonial, culturel, artistique et touristique

La Loire est pleine de contrastes, d'ambiances variées évoluant au fil des saisons, du temps.... C'est en partie pour cela qu'elle a inspiré bon nombre d'artistes français ou étrangers. De nombreux peintres ou écrivains ont capté la lumière particulière du fleuve ou ont été inspirés par la douceur et le romantisme de la vallée. La Loire présente une palette chromatique et texturale très variée et changeante :

- bleu-gris métallique quand elle reflète le ciel avec une texture fluide
- ocres jaunes quand elle est asséchée et que ses bancs de sables sont dégagés avec une texture granuleuse.



UP29-20-24 Prairie bocagère ligérienne reconverte en espace récréatif (Saint-Martin-de-la-Place)

Autrefois, un axe de communication, de commerces et d'échanges

Sur les quais de la Loire, restaurés aujourd'hui pour d'autres usages, débarquaient passagers et marchandises. Anciens quais et cales supportant des anneaux rouillés, des bornes, noms de lieux-dits (nombreux ports notamment) de cafés ou de demeures bourgeoises, présence de girouettes aux silhouettes évocatrices... sont les témoins du fourmillement passé de cette voie de communication ancestrale, lieu de tous les échanges, sur une Loire autrefois plus active que bucolique et romantique. A titre d'exemple, Montsoreau, ancienne seigneurie était aussi et surtout le port de l'abbaye de Fontevraud ce qui explique le développement de l'urbanisation à l'appui des cales et quais. D'une rive à l'autre, bacs, ponts, péages ont conditionné les implantations humaines et l'organisation de l'espace en créant des relations entre les deux rives.



UP29-20-25 Registre de quais et cales préservé et réaménagé pour accueillir du stationnement tout en permettant l'accès au fleuve (Saint-Clément-des-Levées)

Un fleuve qui sort de son lit mais qui reste aujourd'hui contenu

Architecture et pratiques agricoles témoignent d'un savoir-vivre ancestral avec la Loire : les maisons sont construites «dans le sens du courant» et les grèves sont fixées par une végétation dense. Cependant, si les fureurs du fleuve et des rivières n'ont pas fait fuir la population, l'implantation humaine a été freinée par les crues incroyables et non maîtrisées. Un enjeu important s'exerçait donc sur la maîtrise de l'eau. Au fil des siècles, des turcies à la levée, les mesures de protections contre les fureurs du fleuve ont permis de contenir les crues qui si elles restent impressionnantes dans leur majesté, et dans leur amplitude ne sont pas trop dévastatrice dans cette unité.



UP29-20-26 Perception et usages différents entre basses et hautes eau de La Loire – Le Thoureil



UP29-20-27 Perception et usages différents entre basses et hautes eau de La Loire – Saint-Mathurin-sur-Loire



UP29-20-28 Portes de Loire – Saint-Martin-de-la-Place

Le renforcement de la levée a amené aussi des contournements de bourgs comme à la Daguenière ou à Saint-Martin-de-la-place : est aujourd'hui contournée. La perception du bourg en est vraiment modifiée. L'ancienne levée bâtie de part et d'autre, constitue la rue principale du bourg, et proposait une image qualitative du bourg soulignée par les façades bâties. Aujourd'hui la levée contourne le bourg et en montre les arrières de parcelles, elle crée une rupture fonctionnelle et parfois visuelle entre le bourg et le fleuve.



L'axe historique est dévié en entrée de bourg



Rue principale de l'ancienne levée dessinée par les façades ornementées



Depuis la nouvelle levée, perception du bourg par les arrières de parcelles, jardins qui se retrouvent coupés de la Loire (rupture physique et visuelle)



UP29-20-29 Evolution de la perception du bourg suite à son contournement par la levée ligérienne – Saint-Martin-de-la-Place

La levée ponctuellement habitée

La levée est une infrastructure construite et surélevée, ligne structurante du paysage elle présente un impact très différent depuis la Loire ou depuis les terres :

- Depuis la Loire, elle est perçue comme une ligne graphique, rigide et claire qui contraste avec la végétation souple et ponctuelle de la ripisylve et les variations de couleur et de texture du fleuve. De ce point de vue, elle constitue une limite visuelle bordant la Loire au nord sur tout son linéaire.



UP29-20-30 Ligne graphique de la levée ligérienne perçue depuis la rive gauche (Le Thoureil)

- Depuis les terres, la levée ne se perçoit qu'au dernier moment, intégrée par une végétation dense alternant avec l'habitat linéaire en contrebas. Cette frange d'urbanisation est animée par une végétation de parcs et jardins, avec parfois des essences exotiques rappelant la proximité de la Loire. Elle induit par ailleurs une perception orientée du paysage de l'unité paysagère : Situé en position dominante, cet axe structurant permet une découverte panoramique d'ensemble du paysage de cette unité, embrassant de part et d'autre le val cultivé, ponctué de végétation, limité au nord par les contreforts boisés du Baugeois et la Loire soulignée, çà et là, par une ripisylve et le coteau boisé et urbanisé (rive gauche)



UP29-20-31 La levée ligérienne, premier plan maçonné entre Loire et bourg (Saint-Clément-des-Levées)

Pour en savoir plus sur l'exploitation du val d'Authion, polder fluvial

Le bassin versant de l'Authion et les aménagements de l'homme: une histoire ancienne qui conditionne la situation actuelle - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Authion – Synthèse de l'Etat des lieux pages 4 & 5
Télécharger l'extrait de l'Etat des lieux du SAGE : [EXTRAIT Etat des lieux SAGE Authion.pdf](#)

La voie ferrée, la RD 347 et l'A85

Axes routiers fonctionnels et économiques la RD 347 et l'A85 emprunte le val d'Anjou et prennent appui au nord en dehors de zones inondables. Ces infrastructures routières constituent des caractères identitaires de l'unité paysagère et contribuent à sa mise en scène, ils s'accompagnent de dynamiques paysagères majeures qui sont détaillées dans le chapitre correspondant. Ils constituent par ailleurs des axes privilégiés de la découverte de l'unité dont on perçoit toute l'ampleur, mettant en scène quelques éléments du patrimoine bâti comme le château de Saumur. Seul le fleuve reste invisible.

La voie ferrée contribue au développement économique et résidentiel des bourgs ligériens, favorisant leur accessibilité et leur desserte. Espace de découverte du val, ces infrastructures impactent la topographie du val (levée ferrée, franchissement) et l'urbanisation (rupture nord-sud).



UP29-30-32 Découverte du val, accessibilité et desserte facilitée par la voie ferrée pour les bourgs ligériens (Saint-Mathurin-sur-Loire)

Des axes secondaires nord-sud

Sinueux, étroits, parfois soulignés de haies bocagères, les axes secondaires traversent perpendiculairement le large sillon ligérien reliant ainsi les bourgs du val d'Authion à ceux de la levée ligérienne. Par leur intermédiaire, toute la diversité paysagère de cette unité et la succession des différentes bandes parallèles qui la constituent se révèlent.

2.4 Alternance et jeux de covisibilités

L'organisation particulière de l'unité paysagère du val d'Anjou et la diversité des axes de circulation et donc de perception génèrent un paysage original, fort et orienté. Ces vues d'échelles différentes contribuent à la qualité de ce paysage patrimonial identifié patrimoine mondial de l'UNESCO :

- Des vues longues et dégagées depuis les crêtes des coteaux permettant la perception de toute la vallée, embrassée d'un seul regard (échelle du monumental)
- Des vues panoramiques continues depuis la levée ligérienne en position dominante s'accompagnant d'une perception orientée, le val d'Authion d'une part et la vallée de la Loire d'autre part (échelle humaine)
- Des vues canalisées sur la vallée de la Loire depuis sa rive gauche et depuis le fleuve lui-même, induisant un champ de vision étroit mais pouvant être profond (échelle humaine voire intime)
- Des vues plus ou moins courtes, toujours fermées par les coteaux boisés au sein du val d'Authion, assurant la mise en scène du polder fluvial au travers d'écrans végétaux successifs (échelle humaine voire parfois intime)

Pour aller plus loin sur le patrimoine bâti et naturel

Rubrique patrimoine :

- *Lien vers le chapitre 15-20-10 les paysages institutionnalisés*
- *Patrimoine naturel sur le site de la DREAL - Base communale* : <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique5>
- *Patrimoine site et paysages sur le site de la DREAL - Base communale* : <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique6>

Cette page permet aussi d'accéder aux deux sites suivants :

- [l'Atlas des Patrimoines du Ministère de la Culture](#)
- [les Bases Architecture et Patrimoine du Ministère de la Culture](#)

Rubrique Trame verte et bleue :

Lien vers le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) des Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/trame-verte-et-bleue-a1761.html>

3. Les sous-unités paysagères du val d'Anjou

Cette unité paysagère se caractérise par une organisation en bandes parallèles qui associe des paysages forts, aux ambiances marquantes qui identifient des sous-unités paysagères contrastées. Réalité physique, structurelle, architecturale, paysagère, le val d'Anjou s'articule autour de trois sous-unités paysagères :

1. Le val de Loire de Montsoreau à la Daguenière
2. Le polder fluvial de l'Authion
3. La côte de Saumur

[Lien vers la carte de l'unité paysagère du val d'Anjou](#)

3.1 Le val de Loire de Montsoreau à la Daguenière

La vallée de la Loire est limitée au nord par la levée ligérienne sur laquelle s'appuient de nombreux bourgs, hameaux, maisons qui ont pu se développer grâce à sa résistance aux fureurs du fleuve et au sud par le coteau urbanisé et boisé. Cette sous-unité paysagère présente une organisation structurée appuyée sur le coteau :

- **l'urbanisation en pied de coteau**, qui en fonction de la configuration de ce dernier prend plus ou moins de profondeur et d'étagement, dans un cadre verdoyant. Elle est accompagnée très souvent de troglodytes, élément marquant de l'identité paysagère locale. En amont de Saumur, le coteau présente un profil abrupt, minéral parfois (affleurements calcaire du Turonien), dominé par les ondulations viticoles.



UP29-30-01 Urbanisation rive gauche en appui sur le coteau calcaire, patrimoine bâti riche ouvert sur la Loire (Souzay-Champigny)

- **la route du bord de Loire** souvent noyée dans la végétation dense entre le coteau boisée et la ripisylve très dense ou les prairies bocagères (parfois investies de friches ou de peupleraies). En aval de Saumur, quelques trop rares fenêtres mettent en scène le fleuve qui s'expose en revanche au droit des bourgs, château, abbaye ..., instaurant depuis la levée des vues dégagées sur ce patrimoine plus difficile à admirer dans son ensemble depuis la rive gauche par manque de recul.



UP29-30-02 Une ripisylve dense soulignant la Loire, très ponctuellement ouverte (Gennez)

- **Le fleuve**, accompagné au gré de son cours, d'îlots de prairies ou de quelques îles rarement urbanisées. En dehors de l'île Millocheau - Offard sur laquelle la ville de Saumur s'est construite, les îles accueillent très ponctuellement d'anciennes fermes, prieuré mais restent peu bâties. Elles sont en revanche souvent densément végétalisées contrastant en été avec l'ocre des bancs de sable et submergées pendant les périodes de crues laissant émerger le houppier de leurs arbres au-dessus des flots ;



UP29-30-03 Ferme sur tertre sur l'île de Souzay (Souzay-Champigny)

- la levée ligérienne qui limite visuellement cette sous-unité, est contrastée par les gros bourgs qui y prennent appui et tissent une relation privilégiée à la Loire.

La sinuosité du fleuve fait évoluer son positionnement par rapport au coteau rive gauche. Cette distanciation induit une diversité des rapports au fleuve, séquençant la sous-unité :

- de Montsoreau à Gennes : Une séquence ligérienne construite, touristique (patrimoine très riche) tissant des relations visuelles importantes avec la Loire et la levée ligérienne, dominées par les couleurs contrastées du tuffeau et de l'ardoise
- de Gennes à Saint-Rémy-La-Varenne : Une séquence ligérienne « sauvage », un patrimoine architectural de tuffeau et d'ardoise préservé et « caché » ou « secret », plus discret (petite route)
- de Saint-Rémy-La-Varenne à Saint-Jean-des-Mauvrets : Une séquence ligérienne agricole, une route dans la vallée - aucune perception de la Loire. Dans les villages, des registres de murs, de schistes et de grès apparaissent.
- de Saint-Jean-des-Mauvrets aux Ponts-de-Cé : Une séquence verte, densément végétalisée rive gauche (nombreuses peupleraies), paysage fermé. L'ancienne levée, dite de Belle Poule, le long de la Loire est soulignée ponctuellement par une urbanisation ancienne en contrebas. Entre la levée consolidée (route de Trélazé à la Daguinière) et l'ancienne levée, un paysage ouvert dominé par la céréaliculture et les pépinières s'identifie, animé par le hameau de Sorges en appui du canal de l'Authion.

3.2 Le polder fluvial de l'Authion

Le vaste polder fluvial de l'Authion prend appui au nord sur les contreforts boisés du Baugeois et au sud sur la levée de Loire soulignée par une urbanisation linéaire en contrebas.

L'ambiance paysagère est dominée par le jeu et le « rapport de force » entre :

- l'horizontalité des surfaces cultivées et les rythmes des lignes de cultures, du maraichage et de l'horticulture; la densité du réseau de canaux et de fossés d'irrigation. Aux points de confluence entre l'Authion et ses affluents, des vallonnements très doux prennent place sans pour autant perturber le sentiment d'horizontalité.



UP29-30-04 Réseau dense de fossés et canaux irriguant l'ensemble du val (Mazé)



UP2-30-05 Polder animé par les ondulations de l'Authion et son registre de vannes de régulation, de ponts ...

- la verticalité des masses végétales animant et ponctuant çà et là le paysage :
 - o les lignes végétales du bocage ligérien (à frênes têtards) qui créent des écrans visuels successifs accentuant les impressions de profondeurs, au maillage irrégulier



UP29-30-06 Au cœur des grandes cultures des lignes de frênes têtards sont préservées et exploitées (Saint-Martin-de-la-Place)

- o l'arboriculture fruitière et ses vergers surmontés de filets protecteurs



UP29-30-07 Depuis la levée, comme depuis le val, les filets protecteurs des vergers étendent leur surface blanche (Les Rosiers-sur-Loire)

- o la ripisylve dense soulignant l'Authion et ses nombreux affluents



UP29-30-08 Ripisylve dense soulignant l'Authion mais ménageant aussi quelques ouvertures sur le val (Longué-Jumelles)

- o ponctuellement, quelques peupleraies et un ensemble boisé important sur sol très sableux qui intègre dans ces clairières ou à ses franges carrières, plans d'eau de loisirs et maraîchage)

La Loire est totalement imperceptible et semble même parfois insoupçonnable si ce n'était son coteau ligne de repère constante ponctuée d'éléments patrimoniaux.

Caractéristique des paysages traditionnels de bocage, le bâti rural est dispersé. Avec l'ouverture du paysage, il est particulièrement visible. En dehors des bourgs qui présentent une urbanisation dense et hiérarchisée, l'urbanisation rurale semble donc aujourd'hui désordonnée et sans logique, associant dans un ensemble aléatoire, maisons de la vallée, maisons paysannes et maisons de maître.

Ce paysage se traduit par un équilibre précaire entre grandes cultures (maïs, sorgho) cultures spécialisées (vergers, pépinières, champs de fleurs, maraîchage...), bocage, peupleraies, urbanisation traditionnelle et volumes imposants des structures à vocation industrielle.... Cette juxtaposition d'éléments engendre à la fois un paysage lisible car constitué d'un nombre constant d'éléments et un paysage complexe dans la mesure où ces éléments sont agencés de manière aléatoire. (Cf. chapitre sur les dynamiques paysagères)

3.3 La côte de Saumur

Le cœur historique de Saumur, cœur patrimonial protégé, enjambe et surplombe la Loire. Véritable point d'articulation urbaine entre la levée, la Loire et le coteau, « Saumur La Blanche » est une cité ligérienne dominée par son château occupant la pointe d'un coteau escarpé et abrupt. Elle offre depuis la Loire un front urbain de qualité, soulignant le fleuve avec une organisation symétrique par rapport au pont et, en satellite sur le fleuve, une île urbanisée (l'île Millocheau – Offard).



UP29-30-09 l'île Millocheau - Offard sur laquelle la ville de Saumur s'est construite, articulation urbaine sur le fleuve faisant le lien entre le coteau et le val (Saumur)

Si La ville de Saumur s'est principalement développée sur les coteaux du Thouet, coté val, son développement a été induit par l'attractivité des infrastructures : la gare, la RD 347 et l'axe historique d'accès à la ville, favorable aux activités économiques. (Cf. chapitre sur les dynamiques paysagères)

Pour en savoir plus sur Saumur

Source : Office de tourisme du Grand Saumur (lien cliquable vers <http://www.ot-saumur.fr>)

« Saumur, ville d'art et d'histoire en val de Loire »



S1 Façade ligérienne – Saumur la Blanche, ville ligérienne

Cité des bords de Loire aux murs éclatants de blancheur et aux toits irisés de bleu, Saumur égraine les chapitres de son histoire au rythme puissant et majestueux du fleuve. Ville royale et château princier, place de sûreté et centre intellectuel protestant, capitale équestre au nom évocateur de fines bulles ou de vins tranquilles, ce sont tous ces événements et tous ces savoir-faire que le fleuve reflète sereinement à l'aplomb du coteau calcaire.



S2 Coteau calcaire sur lequel la ville s'est implantée, surplombant le fleuve

Forte aujourd'hui de son patrimoine exceptionnel et de la renommée du Cadre Noir et du vignoble, Saumur est une destination touristique privilégiée qui sait offrir riches rencontres et découvertes insolites dans un environnement préservé. Classée "station de tourisme" depuis le 17 janvier 2014, sa tradition équestre et son patrimoine ligérien lui confèrent une double inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

La possibilité de franchir le fleuve à la confluence du Thouet amène une occupation ancienne du site même si l'affirmation de la ville découle, au Xème siècle, de l'implantation du monastère de Saint-Florent et d'une tour de défense par le Comte de Blois. Rattachée au Comté d'Anjou puis à l'Empire Plantagenêt, la ville passe finalement dans le giron royal en 1203, se trouvant alors placée au cœur des faits d'Histoire du Royaume de France : La Guerre de Cent Ans et les Guerres de Religion seront à l'origine d'importantes fortifications, Saumur servant de base avancée pour les troupes royales.



S3 Château ducal et ses fortifications

La ville s'orne de beaux logis et d'une imposante enceinte ponctuée de tours crénelées visibles encore aujourd'hui, le tout souvent initiée par une main de sang royal. L'œuvre maîtresse est le *château ducaal*, superbe palais princier du XIV^{ème} siècle édifié par Louis I^{er} Duc d'Anjou, frère du Roi Charles V, et dont la fière silhouette domine la ville. Au détour des ruelles du quartier historique le passant se laisse séduire par des pans de bois historiés, une lucarne finement sculptée, une échauguette en surplomb ou par les volutes forgées d'un balcon plus tardif. [...]



S4 Qualité patrimoniale des ruelles du quartier historique dévoilant une architecture riche et diversifiée (logis, maisons à pans de bois ...) une échelle intime, des voies sinueuses à l'échelle du piéton

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles résonne dans Saumur l'écho des sabots des chevaux montés par les élèves et officiers de l'École de Cavalerie tandis que sur les quais, marchandises et marinières participent à l'apogée du commerce fluvial. Sur des gabarres, chapelets de coco et fûts de vins, salpêtre et sucre, naviguent et se vendent d'Orléans à Nantes, vers Paris ou vers l'Atlantique. La ville grandit et des projets d'urbanisme d'envergure marquent d'une empreinte monumentale et indélébile la cité. Le théâtre néo-classique à l'imposante colonnade ou l'hôtel de ville néo-gothique saisissent le visiteur qui, traversant le fleuve, découvre le front de Loire ou tuffeau et ardoise s'étirent sur la rive sud. Cette concentration exceptionnelle de monuments civils et religieux, publics et privés à l'intérêt patrimonial affirmé a permis une labellisation au titre de Ville d'Art et d'Histoire. Les églises, les hôtels particuliers, l'École de Cavalerie et les musées de la ville offrent autant de découvertes et de moyens différents de pénétrer dans les coulisses de l'Histoire. Depuis les émaux médiévaux du *Château-Musée* jusqu'aux engins de la seconde guerre mondiale du *Musée des Blindés*, le voyage dans le temps est assuré. [...]



S5 Une ville de Loire, où les quais aujourd'hui calmes et voués principalement au stationnement, accueillent marchandises, marinières à l'apogée du commerce fluvial



S6 Silhouette de quelques bâtiments emblématiques de la ville

Au nombre des productions locales, les vins de Saumur sont sans conteste ceux qui attirent les profanes ou les connaisseurs avides de découvrir les secrets de fabrication du divin nectar. Environ une trentaine d'A.O.C. couvrent le saumurois et sept appellations contiennent la destination Saumur dans leur intitulé dont le Saumur-Champigny ou le Saumur-Brut. Grande maison de vins ou vigneron affairé dans son clos tous accueillent volontiers le visiteur qui vient « déguster Saumur ». De ce périple accompli de caves en caves il ne faut pas négliger le détour par les vieux alambics de maître Comblie, liquoriste depuis 1834 ou bien par les vastes galeries creusées dans le tuffeau qui voient s'épanouir le blanc chapeau du champignon de Paris.

Cité équestre oblige où bottes et harnais rutilants des cavaliers du Cadre Noir paradent en public, des artisans tels le sellier-bourrelier ou le bottier travaillent le cuir dans leurs ateliers tandis que ceux des patenôtiers du quartier du Fenêt sont depuis longtemps désertés ; cependant la tradition bijoutière s'illustre encore par quelques établissements dont l'activité est tournée vers la production de médailles notamment et par les filières de l'enseignement supérieur en orfèvrerie-bijouterie. »

4. Les dynamiques paysagères

Pour en savoir plus sur la dynamique des paysages à l'échelle régionale :

[Lien sur la dynamique régionale](#)

Sources :

- Dossier Etude de l'Atlas de paysages de Maine et Loire (1999 – 2001), volet dynamique réalisé par le Laboratoire du département de géographie de l'université d'Angers (Jean-Baptiste HUMEAU et Hervé DAVODEAU)

4.1 Exemple d'évolution caractéristique de l'unité sur le secteur de la Ménitree

Dans le cadre de l'analyse des dynamiques paysagères, pour chaque unité paysagère, un secteur particulier est choisi de manière à caractériser, en tant qu'échantillon représentatif de l'unité, une large partie des dynamiques vécues à l'échelle de l'unité. Cette analyse s'appuie notamment sur la comparaison des données cartographiques et des photographies aériennes à différentes époques données. Ce zoom est représentatif mais non exhaustif des dynamiques vécues à l'échelle de l'unité. Les dynamiques de l'unité qui ne s'illustrent pas à travers cet exemple sont donc détaillées à la suite.

Une implantation en bord de Loire



UP29-04-ETAT MAJOR : la Ménitree – Carte d'état-major (1866)-(SCAN Historique à l'échelle du 1 : 40000)

Jeune commune née en 1824 de la réunion de plusieurs hameaux répartis sur trois villages, La Ménitree est tournée jusqu'à la fin du XIXème siècle vers la vallée où pousse le chanvre et vers le Loire par laquelle s'exportent les toiles et arrivent les produits importés. La concurrence de la vapeur conduit au déclin des toiles de chanvre et de la marine de Loire. La Ménitree se tourne alors résolument vers son terroir des limons de Loire et se spécialise en production de semences. Cette tradition grainière favorise au cours de la seconde moitié du XXème siècle le développement d'une importante filière semencière. La ville se structure principalement selon une orientation sud-ouest / nord-est, fruit un urbanisme pré-établi sur un plan orthogonal autour de l'église (1837) et de la mairie

(1870) situées en vis-à-vis. Le chemin historique venant de Beaufort-Loire constitue la colonne vertébrale de cette formation urbaine.

Le modèle urbain de La Ménitré ne répond pas à la typologie classique des bourgs anciens de la rive droite de la Loire établis parallèlement au fleuve sur la levée, pour ensuite s'épaissir vers l'arrière.

Autour du bourg de La Ménitré, un tissu diffus s'allonge le long des axes qui arpentent les campagnes environnantes. Au droit de la Ménitré, Saint-Maur est au pied du coteau surplombant la Loire sur la rive gauche.

Une simplification parcellaire



UP29-03-ORTHO_1958 – Beaulieu-sur-Layon – Orthophoto 1958 - (BD ORTHO Historique 1958)



UP29-02-ORTHO_ la Ménitré – Orthophoto 2012 - (BD ORTHO)

La comparaison des orthophotos de 1958 et 2012 permet de constater le phénomène de simplification parcellaire particulièrement soutenu qu'a connu le secteur de la Ménitré. En effet, la vue aérienne de 1958 affiche une structuration très laniérée de l'espace rural reposant sur une orientation perpendiculaire à la Loire et à l'Authion. Quelques îlots de prairie affichent toutefois un modèle un peu contrasté, en tout cas un peu moins laniéré, avec un accompagnement bocager assez complet qui signale les limites parcellaires.

En 2012, cette organisation ancienne est revisitée radicalement. A la structuration laniérée succède un schéma assez disparate au sein duquel les parcelles sont plus grandes et ne répondent plus à des logiques d'orientation homogènes. Par ailleurs, les éléments bocagers présents ponctuellement ont disparu.

Face à La Ménitré, les coteaux de la rive gauche de la Loire ont préservé une organisation morcelée où les parcelles de petite taille dominant. Pourtant des logiques de regroupement s'observent au niveau des parcelles concernées par l'activité arboricole.

Un développement de l'horticulture et du maraîchage

Une des dynamiques les plus visibles de l'unité du Val d'Anjou réside dans la progression de l'activité maraîchère. Ce territoire est traditionnellement investi dans l'horticulture semencière, à l'image du secteur de la Ménitré. Et les évolutions de l'activité ont eu pour conséquence d'accentuer la présence visuelle de l'activité dans le paysage.

L'intensification de l'activité horticole s'est ainsi manifestée de plusieurs manières à commencer par une ouverture toujours plus importante des paysages agricoles, qui souligne par ailleurs l'horizontalité des paysages de l'unité. Cette dynamique est liée à celle des remembrements parcellaires qui permet la constitution d'exploitation plus grande, répondant aux objectifs d'intensification de l'activité.



UP29-40-01 Le développement des activités maraîchères ouvre les paysages agricoles et accentue la présence visuelle des bâtiments agricoles (La Ménitric - 2015)

Par ailleurs, l'horticulture moderne a également favorisé l'émergence de nouveaux bâtiments et outils de production. Les grandes parcelles maraîchères sont ainsi souvent accompagnées de tunnels de plastiques ou d'alignement de serres qui sont très visibles au sein des paysages ruraux, car laniérées et de couleurs vives ou brillantes dans un contexte paysager ouvert. Ces serres prennent parfois l'apparence de verrière, à la forme géométrique, semblables à des bâtiments, qui renforcent le caractère industriel de l'activité.

Le secteur de la Ménitric livre des exemples de l'évolution de ces paysages, notamment à l'ouest du bourg où quelques secteurs concentrent des serres plus ou moins importantes, mais dont la densité forge des paysages qui s'apparente davantage à l'image de la zone d'activités qu'à celle de parcelles agricoles.



UP29-40-02 A l'ouest du bourg de la Ménitric, la concentration des serres agricoles livre l'image qui s'apparente à celle des zones d'activités (2013)



UP29-40-03 Le développement des activités maraîchères se manifeste par la multiplication des serres agricoles dans le paysage (Vivy - 2015)

Le développement des activités de céréaliculture



UP29-40-04 Registre parcellaire graphique : zones de cultures déclarées par les exploitants en 2007. (Source : Géoportail)



UP29-40-05 Registre parcellaire graphique : zones de cultures déclarées par les exploitants en 2012. (Source : Géoportail)

Registre parcellaire graphique (RPG)

Registre parcellaire graphique : zones de cultures déclarées par les exploitants

Blé tendre	Légumineuses à grains
Mais grain et ensilage	Fourrage
Orge	Estives landes
Autres céréales	Prairies permanentes
Colza	Prairies temporaires
Tournesol	Verger
Autre oléagineux	Vignes
Protéagineux	Fruit à coque
Plantes à fibres	Oliviers
Semences	Autres cultures industrielles
Gel (Surfaces gelée sans production)	Légumes-fleurs
Gel industriel	Canne à sucre
Autres gels	Arboriculture
	Divers
	Non disponible

La comparaison des registres parcellaires graphiques de 2007 et 2012 permet de constater une homogénéisation progressive des cultures agricoles avec une affirmation de la culture horticulture semencière, une progression de l'activité légumière. Concernant la céréaliculture, le blé s'impose progressivement tandis que la maïsiculture se rétracte.

L'intensification de l'activité céréalière a des conséquences paysagères visibles. Ainsi, à l'instar des développements horticoles, elle participe aux phénomènes de remembrement généralisé des parcelles agricoles et à l'ouverture progressive des paysages. Par ailleurs, elle participe également au développement de bâtiments agricoles toujours plus imposants dans le paysage.



UP29-40-06 Le développement de la céréaliculture contribue également à l'ouverture des paysages agricoles et à l'émergence de panoramas nouveaux notamment sur la ville et ses monuments (La Ménière - 2015)

L'activité arboricole des coteaux de la rive gauche de la Loire

Sur la rive gauche de la Loire, les reliefs sont plus adaptés au développement de l'activité arboricole. Depuis le nord de la Loire, les cultures arboricoles du secteur de Saint-Rémy-la-Varenne contribuent à modifier le paysage. Inscrites dans un environnement assez boisé, ces cultures sont de plus en plus visibles car recouvertes de filets blancs.



UP29-40-07 Le développement des activités arboricoles investit les coteaux surplombant la Loire sur la rive gauche (Saint-Rémy-la-Varenne - 2015)

Un développement des peupleraies

L'unité du Val d'Anjou connaît une augmentation des surfaces plantées en peupliers. Si cette dynamique est visible sur les deux rives de la Loire, elle est également de plus en plus aux abords de l'Authion dont la présence visuelle décline ponctuellement.



UP29-40-08 Dans le secteur de La Bohalle, le développement des peupleraies est visible (La Bohalle - 2015)



UP29-40-09 Entre ouverture des paysages de grande culture et développement des peupleraies : deux dynamiques visibles aux abords de l'Authion (Saint-Lambert-des-Levées - 2015)

Cette dynamique de développement de la populiculture, cumulée aux dynamiques de transformation (et d'industrialisation) des activités agricoles, d'ouverture des mailles bocagères, de développement urbain diffus contribue à accentuer une forme de confusion des paysages et de perte de lisibilité de la fonction des espaces.

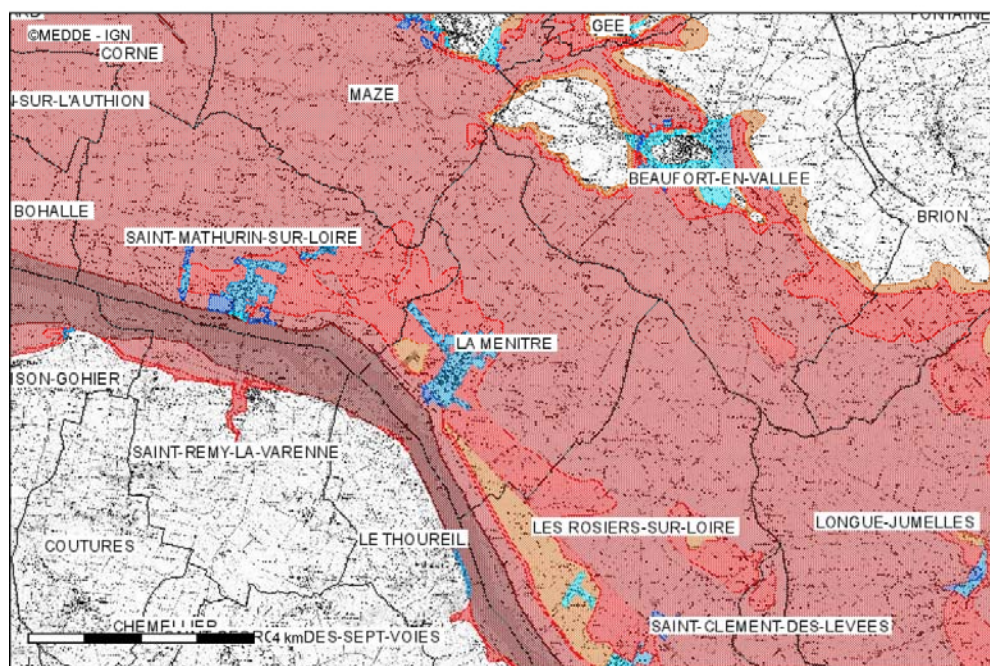
Un développement urbain qui doit prendre en compte le risque inondation

La comparaison des orthophotos de 1958 et 2013 permet de constater les formes du développement urbain dans le secteur de la Ménitré. Entre les deux dates, l'enveloppe urbaine de la Ménitré a connu des extensions relativement modestes. Les développements résidentiels ont principalement épaissi le bourg vers le nord et l'est. Ces évolutions sont dues à la prise en compte du risque inondation et du Plan de Prévention des Risques Inondations qui classe la majeure partie du territoire communal en zone d'aléa moyen, fort ou très fort.

Comme le montre le zoom effectué sur la cartographie des risques inondations pour le secteur de la Ménitré, les développements récents ont ainsi eu lieu dans les zones d'aléa faible, et notamment récemment au nord-est du bourg.

L'autre conséquence de l'existence du risque inondation concernant le développement urbain est la densification des secteurs d'aléa faible. Ainsi, que cela soit au sein de l'agglomération du bourg, où dans le tissu diffus, on note une augmentation du nombre de bâtis résidentiels au sein de l'enveloppe urbaine existante.

Cartographie des risques en Maine-et-Loire



Communes

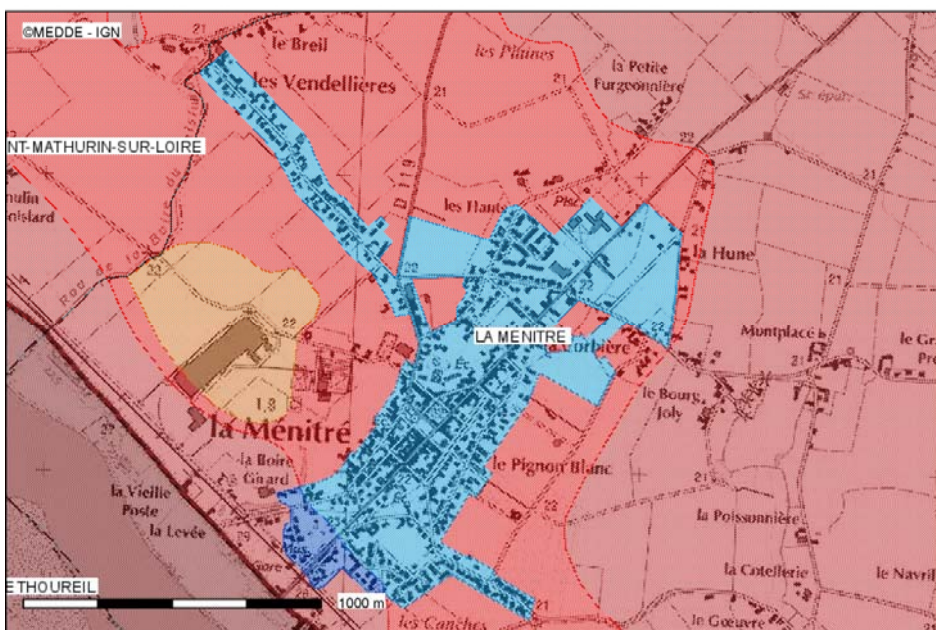
- PPR inondation - Val d'Audion - Zonage réglementaire
- R4 = Zone Rouge où l'Aléa est très Fort
 - R3 = Zone Rouge où l'Aléa est Fort
 - R2 = Zone Rouge où l'Aléa est Moyen
 - R1 = Zone Rouge où l'Aléa est Faible
 - B3 = Zone Bleue où l'Aléa est Fort
 - B2 = Zone Bleue où l'Aléa est Moyen
 - B1 = Zone Bleue où l'Aléa est Faible

Description :

Cartographie des risques en Maine-et-Loire - Information Acquéreurs Locataires - Source : <http://cartorisque.prim.net>

UP29-40-10 Cartographie du PPRi dans le secteur de La Ménitré (Source : MEDDE. Cartographie des risques en Maine-et-Loire – Cartorisque [Consulté en 06/2015])

Cartographie des risques en Maine-et-Loire



Communes

- PPR inondation - Val d'Audion - Zonage réglementaire
- R4 = Zone Rouge où l'Aléa est très Fort
 - R3 = Zone Rouge où l'Aléa est Fort
 - R2 = Zone Rouge où l'Aléa est Moyen
 - R1 = Zone Rouge où l'Aléa est Faible
 - B3 = Zone Bleue où l'Aléa est Fort
 - B2 = Zone Bleue où l'Aléa est Moyen
 - B1 = Zone Bleue où l'Aléa est Faible

Description :

Cartographie des risques en Maine-et-Loire - Information Acquéreurs Locataires - Source : <http://cartorisque.prim.net>

UP29-40-11 Le territoire de La Ménitré est davantage répertorié en zone rouge (faible degré d'équipement, d'urbanisation et d'occupation, à préserver de toute urbanisation nouvelle). Le bourg est indiqué en zone bleue (caractère urbain et objectifs de limitation de l'exposition aux risques) (Source : MEDDE. Cartographie des risques en Maine-et-Loire – Cartorisque (Consulté en 06/2015)).



UP29-40-12 Les développements urbains de la Ménitrie s'étendent vers le nord-est sous une forme pavillonnaire, au sein d'une des rares poches vierge d'urbanisation situées en zone d'aléa faible en matière de risque inondation (La Ménitrie - 2015)

La Ménitrie fournit des exemples de développement urbain en diffus qui contribue à étendre l'urbanisation le long des axes. Ces phénomènes ont pour conséquence de favoriser l'émergence de terrains enclavés, dont la vocation agricole est directement menacée par les difficultés d'accès que génère cette forme d'urbanisme au coup par coup.



UP29-40-13 Les développements urbains récents tendent à enclaver les parcelles agricoles (La Ménitrie - 2015)

Plus largement, l'unité paysagère et les bourgs situés en bord de Loire connaissent des évolutions urbaines particulières que le schéma suivant (exemple de Saint-Mathurin-sur-Loire) permet d'introduire. En effet, les bourgs implantés au niveau de la levée ont connu un développement ancien qui s'est organisé parallèlement au fleuve pour former ce qu'on appelle la levée urbanisée. Par la suite, ces bourgs ont connu le développement de voies perpendiculaires tournant le dos au fleuve et regardant vers les terres. Cette évolution urbaine favorise le développement aux abords de ces axes perpendiculaires et génère un urbanisme en « T ».

A la suite de ces développements, plusieurs évolutions ont contribué à générer des phénomènes d'enclavement de terrains au niveau des bourgs des bords de Loire. Notamment l'arrivée de la voie ferrée qui recrée une parallèle au fleuve et contribue à créer des enclavements. L'infrastructure, qui est un élément important du Val de Loire, constitue un obstacle qui contribue à fractionner/compartimenter l'espace. De même les extensions urbaines (habitat, activités...) à l'arrière ont tendance à provoquer des enclavements de terrains qui créent des délaissés et des « dents creuses » dans l'espace urbanisé. Il semblerait cependant que la prise en compte du risque inondation là aussi favorise la densification du tissu existant et donc l'investissement de ces délaissés urbains.

SAINT MATHURIN SUR LOIRE exemple d'urbanisation dans la vallée d'Anjou



UP29-40-14 - Source: BOSC & PIGOT, VU d'ICI, Bruno DUQUOC. Atlas des paysages de Maine-et-Loire, Unité paysagère du Val d'Anjou. Département de Maine-et-Loire, DIREN, Pays de la Loire, DDE Maine-et-Loire Version éditée Le Polygraphe, 2002.



UP29-40-15 La voie ferrée aménagée reliant Angers à Saumur a été aménagée en 1849 et traverse la majorité des bourgs installés sur les bords de Loire (Saint-Lambert-des-Levées - 2015)

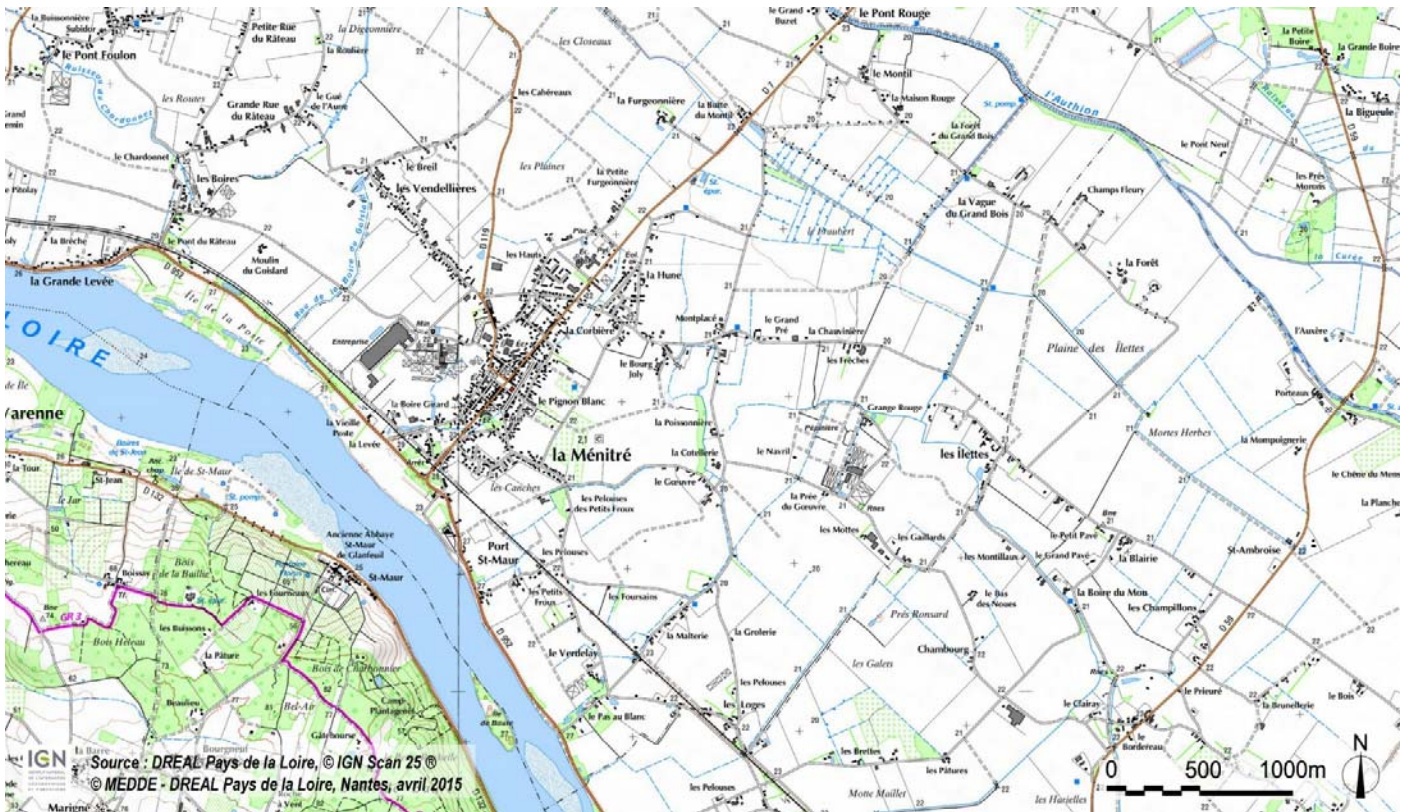


UP29-40-16 Le phénomène d'enclavement de terrains est visible dans le secteur des Rosiers-sur-Loire (2013)

Outre le développement pavillonnaire qui étend la ville vers le nord, la comparaison des orthophotos de 1958 et de 2013 permet de constater le développement d'un site d'activités à l'ouest du bourg. Associant bâtiments d'activités en dur et serres agricoles, il s'agit du site de Vilmorin, grainetier directement lié aux parcelles cultivées du Val. D'un aléa moyen à fort, c'est bien la prise en compte du risque inondation qui explique que ce soit un tissu d'activités qui soit autorisé à se développer sur cette partie du territoire. Ce développement a par ailleurs un impact d'un point de vue paysager avec la prolifération de bâtiments volumineux à proximité du bourg, dont le plus imposant sous forme de volume qui rompt quelque peu l'échelle des lieux.



UP29-40-17 L'orthophoto de 2013 permet de constater le développement d'une zone d'activité à l'ouest du bourg de La Ménitrie (2013)



UP29-01-IGN2013- Carte IGN 2013 du secteur de la Ménittré (SCAN 25)

Campings et aménagements récréatifs des bords de Loire

Le secteur de La Ménittré fournit un exemple d'aménagement des bords à vocation récréative. En effet, situés en contrebas de la levée, ces terrains concernés par une inondabilité dont l'aléa est décrit comme « très fort » par le PPRI, deviennent régulièrement des aires de jeux pour enfant, des sentiers de randonnées ou autres. Des aménagements y sont menés en fonction : mobilier, aire de stationnement, terrains de camping... A ce titre, les secteurs de la Daguenière ou encore de Gennes fournissent d'autres exemples d'aménagements de ces aires aux fonctions spécifiques.



UP29-40-18 L'aménagement de chemins piétons et la présence de péniche guinguette visent à valoriser les berges (La Ménittré - 2015)



UP29-40-19 Les abords de la Loire accueillent très souvent des aménagements spécifiques de type aire de jeux d'enfants (La Ménitric - 2015)



UP29-40-20 A la Daguenière, un site d'hébergement de plein air aménagé sur les bords de Loire (2013)



UP29-40-21 A la Daguenière, un site d'hébergement de plein air aménagé sur les bords de Loire (La Daguenière - 2015)

A l'échelle de l'ensemble de l'unité, la dynamique de valorisation du patrimoine ligérien, notamment en lien avec l'activité fluviale, s'observe à de nombreux niveaux. Reconnu patrimoine mondial de l'Unesco, l'attractivité du Val de Loire se manifeste aujourd'hui par la prolifération des chambres d'hôtes, gîtes, hôtel, camping... dont les enseignes s'invitent désormais dans les paysages associés.

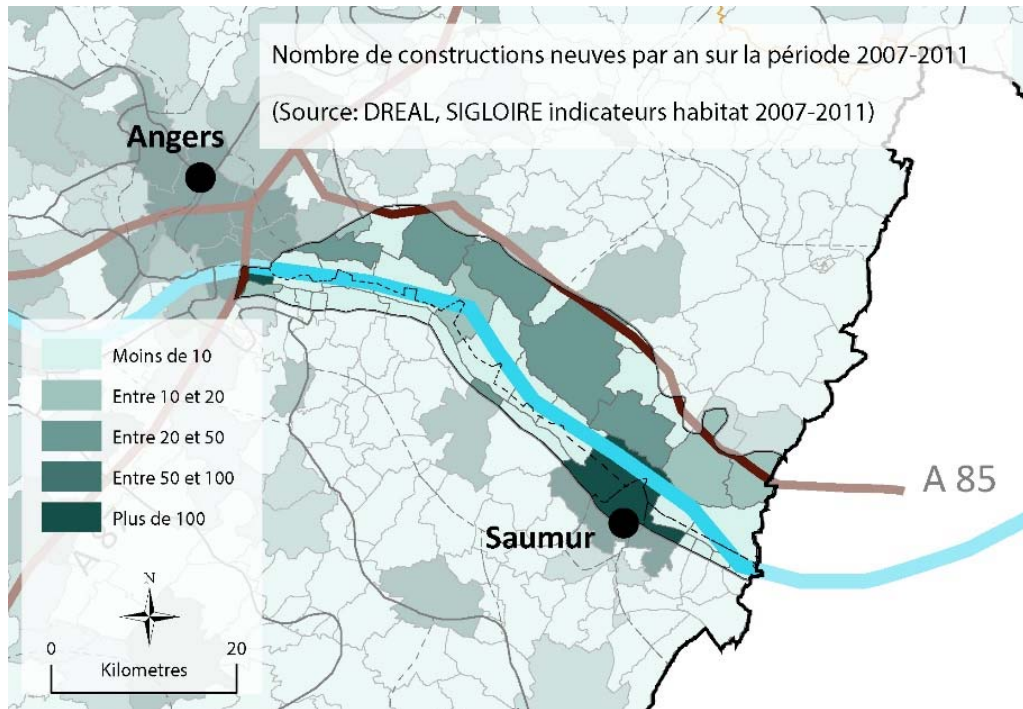
D'autres équipements arpentent désormais les bords du fleuve et invitent à sa découverte, à commencer par la mise en place du cheminement de la Loire à vélo.



UP29-40-22 L'aménagement des parcours de randonnées et cyclables aux abords de la Loire facilite la découverte du fleuve et de ses paysages spécifiques (Les Rosiers-sur-Loire)

4.2 Une pression angevine et des reports de pression vers l'Authion

La carte des dynamiques constructives sur la période 2007-2011 montre que les communes situées sur les bords de Loire, hormis l'agglomération Saumuroise, connaissent des dynamiques globalement plus faibles que celles situées au nord de l'unité.



UP29-40-DYN- Les communes du nord de l'unité connaissent des dynamiques démographiques plus soutenues (Source : DREAL, SIGLOIRE indicateurs habitat 2007-2011)

On assiste ainsi au sein de l'unité à un report de pression très large des communes du bord de Loire vers les communes du nord de l'unité qui sont globalement celles traversées par l'axe de la D347. Ainsi les phénomènes de pression angevine connue longtemps par les communes bordant le fleuve remontent au nord de l'Authion.

Les causes de ces évolutions sont multiples. Elles reposent d'abord sur la prise en compte du risque inondation qui concerne une grande moitié sud de l'unité, intégrant l'Authion, et qui de fait se pose comme une contrainte au développement urbain des communes concernées.

Mais l'existence du risque inondation n'est pas la seule explication au report de pression observé. Ainsi, le développement de l'autoroute A85 qui rapproche encore ces territoires de la métropole angevine explique le report des pressions dans cette partie de l'unité. L'existence de deux sorties autoroutières (Longué-Jumelles et Beaufort-en-Vallée) contribue à renforcer l'attractivité de ces deux pôles.



UP29-40-23 La ville de Beaufort-en-Vallée s'étend vers le long de la D347 à l'est et l'ouest du bourg (2013)

Ainsi le pôle de Beaufort-en-Vallée connaît des développements urbains très soutenus qui se matérialisent par une diffusion importante vers l'ouest et vers l'est, principalement le long de la D347. Si la partie est de la ville est davantage concerné par des phénomènes de développement des zones d'activités, la partie ouest connaît un développement résidentiel soutenu qui prend la forme d'un tissu pavillonnaire.

Le pôle de Longué-Jumelles connaît également une attractivité économique et résidentielle importante bien que dans ce secteur les phénomènes de diffusion soient un peu plus maîtrisés qu'autour de Beaufort-en-Vallée. Pour autant, là aussi les abords de la D347 connaissent une certaine diffusion urbaine à vocation principalement économique. A l'est et à l'ouest du bourg, un épaississement du bourg sous forme pavillonnaire est visible.

Plus globalement, l'attractivité résidentielle et économique du nord de l'unité contribue à une certaine forme de confusion qui se matérialise par une perte de lisibilité de la vocation des espaces. Entre les pôles de Beaufort-en-Vallée, Longué-Jumelles et Saumur, et les relais de Corné et Mazé ou encore Vivy, une large diffusion urbaine s'opère autour de la D347 au sein de laquelle cohabitent habitations, bâtiments économiques, bâtis agricoles et serres horticoles.



UP29-40-24 La bourg de Longué-Jumelles connaît un développement pavillonnaire récent à l'est du bourg (2013)



UP29-40-25 A l'ouest de Corné: Les développements très diffus au nord de l'unité créent une forme de confusion dans la lecture des paysages (2013)



UP29-40-26 Les développements pavillonnaires récents dans un contexte paysager très horizontal renforcent les enjeux en termes de gestion des franges urbaines (Vivy - 2015)



UP29-40-27 Les phénomènes de diffusion urbaine sont visibles de part et d'autres de la D347 (Allonnes - 2015)

4.3 Développement des infrastructures et des zones d'activités

Axe routier fonctionnel et économique important reliant de façon directe Angers, Saumur et Tours, la RD 347 se caractérise par un profil large et rectiligne. Les bourgs, traditionnellement implantés le long de cet axe, sont aujourd'hui systématiquement contournés (ex : Mazé, Beaufort-en-Vallée...). Entre ceux-ci, une urbanisation linéaire diffuse et hétéroclite borde cet axe. Aujourd'hui, la lecture de ce paysage routier est rendue complexe par la superposition de nombreux éléments de style et d'échelles différents tels les zones d'activités, du mitage résidentiel et industriel ou encore certains accompagnements végétaux au caractère très urbain.

Si la D327 reste attractive en terme économique, principalement à l'approche des pôles, les conséquences de la concurrence de l'axe autoroutier semblent émerger. Ainsi, de plus en plus de friches économiques, bâtiments ayant perdu leur activité, sont visibles de part et d'autres de cet axe.



UP29-40-28 Les abords de la D347 au niveau de Longué-Jumelles laissent apparaître des friches économiques (Longué-Jumelles - 2015)

A l'inverse l'axe autoroutier A85 connaît un développement des zones d'activités aux abords des sorties, notamment au niveau de la sortie de Longué-Jumelles.



UP29-40-29 Le développement des zones d'activités aux abords des sorties autoroutières est visible dans le paysage, notamment par la présence de bâtiments imposants (Longué-Jumelles - 2015)

Le développement des activités de production et de stockage a entraîné l'édification de bâtiments importants réalisés avec des matériaux contemporains. Ces bâtiments répondent à des exigences essentiellement économiques et ont des volumes et des orientations sans rapport avec l'implantation de l'habitat initial.

La Rocade Ouest de Saumur est une partie de la RD 347 (ex-RN147) qui relie La Ronde (au niveau de l'autoroute A85) à Montreuil-Bellay en Maine-et-Loire. L'ouvrage le plus grand est le Pont du Cadre Noir. En 1982, le Pont du Cadre Noir est mis en service et en 2010 c'est la mise en service complète du pont mis en 2x2 voies.

Sur la rive droite de la Loire, aux premières diffusions résidentielles réalisées sur un modèle pavillonnaire, la ville s'étend avec la diffusion des zones d'activités à proximité du périphérique qui dessert rapidement l'autoroute A85.

Si la diffusion des zones d'activités semble maîtrisée en termes de consommation foncière, des problématiques en termes de qualité paysagère d'entrée de ville s'expriment dans cette entrée d'agglomération à la vocation monofonctionnelle. Pour répondre à cet enjeu, des alignements d'arbres ont été aménagés de part et d'autre de la voie.



UP29-40-30 Sur la rive droite de la Loire, la ville de Saumur connaît un large développement des zones d'activités (2013)



UP29-40-31 A Saumur le franchissement de la Loire par la D347 a été mis en 2x2 voies en 2010 (Saumur - 2015)

5. Les enjeux de l'unité paysagère

Bloc-diagramme de synthèse des enjeux de l'unité paysagère du val d'Anjou (29)

VALORISER LA DIMENSION PATRIMONIALE IDENTITAIRE DU VAL D'ANJOU ET FAVORISER SON ACCESSIBILITÉ

1. Maintenir les perspectives sur les éléments patrimoniaux des bourgs/villes, châteaux, troglodytes de coteau ... tant depuis le fond du val que depuis les coteaux
2. Assurer l'accessibilité aux paysages par la continuité des cheminements doux à l'accroche de la Loire à vélo et en travers du val, permettant d'apprécier la diversité des paysages ligériens et du val d'Authion, et de renforcer leur attractivité
3. Valoriser le rapport des villes/bourgs à l'eau au travers d'espaces publics de qualité et de convivialité (canaux, quais, port, guinguettes, chemins de rive, remblais, franchissements ...)
4. Préserver le patrimoine architectural et agro-naturel spécifique de la vallée notamment à l'appui des principales levées
5. Veiller à une intégration paysagère qualitative des structures d'hébergement de plein air et de loisirs
6. Valoriser les éléments identifiants de la ville/bourgs (fleuve, parc, boisements, belvédères, place, espaces libres, patrimoine, centres urbains, moulins)

MAÎTRISER LES REPORTS DE PRESSION URBAINE QUI MODIFIENT LA PERCEPTION DES PAYSAGES URBAINS DU VAL D'ANJOU

13. Préserver la qualité des fronts urbains en rive de Loire, sur les coteaux et depuis le cœur du val d'Authion, et favoriser les développements urbains compacts
14. Limiter la diffusion urbaine sur les coteaux, en pied de coteau, le long des voies structurantes
15. Maîtriser les évolutions urbaines en lien avec la prise en compte du risque inondation et les pressions grandissantes au nord de l'Authion :
 - a. Accompagner les développements urbains récents des bords de Loire marqués par des extensions pavillonnaires perpendiculaires aux formations urbaines anciennes parallèles à la levée et qui favorisent des phénomènes d'enclavement des terres agricoles et de délaissés urbains (Les Rosiers-sur-Loire, Saint-Clément-des-Levées)
 - b. Maîtriser les extensions urbaines aux abords de la RD347 et notamment autour des pôles de Longué-Jumelles et de Beaufort-en-Vallée
16. Protéger le foncier et l'activité agricole pour préserver des coupures d'urbanisation
17. Veiller à la cohérence et à l'identité urbaine, architecturale et paysagère des différents quartiers en fonction de leur implantation
18. Travailler la perception des franges urbaines et de l'habitat diffus, pour réussir la mise en scène du territoire
19. Affirmer le rôle des pôles urbains en préservant leur accroche paysagère sur la façade ligérienne et la lisibilité des « portes urbaines » sur la vallée
20. Prendre en compte les enjeux spécifiques en lien avec les risques d'effondrements sur les coteaux calcaires de la côte saumuroise

INTÉGRER LE RAPPORT ENTRE LES COTEAUX ET LA VALLÉE DANS LA GESTION ET L'AMÉNAGEMENT DU VAL D'ANJOU

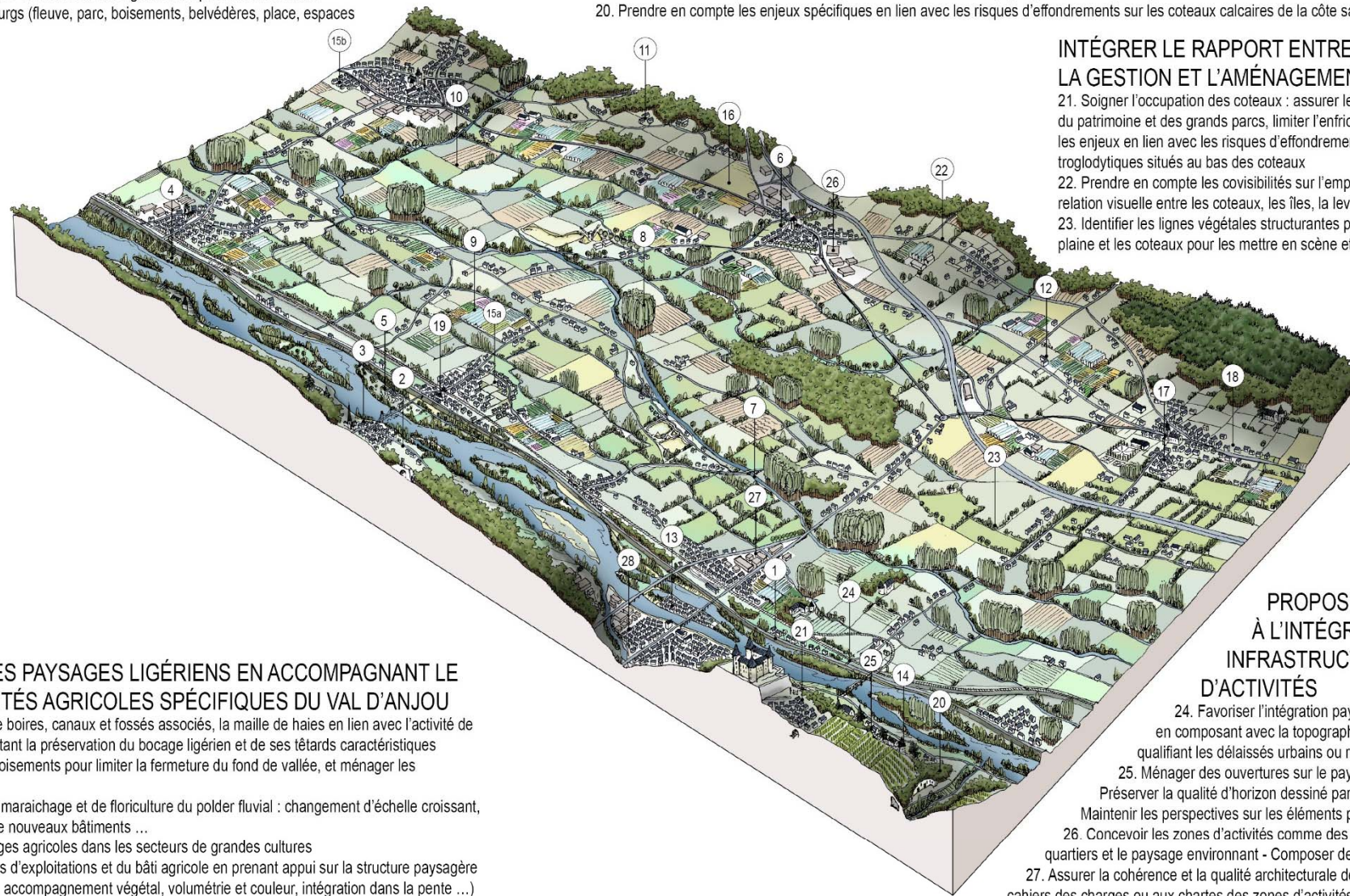
21. Soigner l'occupation des coteaux : assurer le dégagement des points de vue, valoriser la perception du patrimoine et des grands parcs, limiter l'enfrichement ou la simplification du parcellaire. Intégrer les enjeux en lien avec les risques d'effondrements des coteaux qui menacent notamment les sites troglodytiques situés au bas des coteaux
22. Prendre en compte les covisibilités sur l'emprise du val d'Anjou dans les projets, notamment dans la relation visuelle entre les coteaux, les îles, la levée, la plaine
23. Identifier les lignes végétales structurantes pour les protéger tout en identifiant les covisibilités entre la plaine et les coteaux pour les mettre en scène et les valoriser

PRÉSERVER LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES LIGÉRIENS EN ACCOMPAGNANT LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES SPÉCIFIQUES DU VAL D'ANJOU

7. Préserver les prairies humides, le réseau de boires, canaux et fossés associés, la maille de haies en lien avec l'activité de polyculture élevage (bovins, chevaux), permettant la préservation du bocage ligérien et de ses têtards caractéristiques
8. Accompagner la populiculture et gérer les boisements pour limiter la fermeture du fond de vallée, et ménager les perspectives sur le paysage.
9. Accompagner les mutations du paysage de maraichage et de floriculture du polder fluvial : changement d'échelle croissant, ouverture accélérée des paysages, création de nouveaux bâtiments ...
10. Accompagner l'industrialisation des paysages agricoles dans les secteurs de grandes cultures
11. Accompagner le développement des sièges d'exploitations et du bâti agricole en prenant appui sur la structure paysagère du val ou des coteaux (choix de l'implantation, accompagnement végétal, volumétrie et couleur, intégration dans la pente ...)
12. Veiller à la qualité architecturale du bâti agricole (au sens large, intégrant aussi les serres et tunnels) qui constitue des repères paysagers

PROPOSER UNE APPROCHE QUALITATIVE À L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DES ZONES D'ACTIVITÉS

24. Favoriser l'intégration paysagère des infrastructures routières et ferroviaires en composant avec la topographie naturelle et les trames végétales et en limitant et qualifiant les délaissés urbains ou routiers
25. Ménager des ouvertures sur le paysage et aménager les belvédères et points d'arrêt : Préserver la qualité d'horizon dessiné par les coteaux surplombant le Loire sur la rive gauche - Maintenir les perspectives sur les éléments patrimoniaux de Saumur
26. Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui compose avec les quartiers et le paysage environnant - Composer des espaces publics de qualité
27. Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités) et choisir le bon emplacement : concilier l'effet de vitrine et le maintien de la qualité de l'entrée de ville - gérer les espaces de recul entre les voies et les bâtiments
28. Mettre en œuvre des opérations de renouvellement urbain sur les anciens secteurs d'activités désaffectés en cœur de tissu urbain



Pour en savoir plus sur les enjeux des paysages à l'échelle régionale :

Lien sur les enjeux régionaux

Les enjeux développés sont des pistes de réflexion et d'action pour les acteurs locaux qui font écho aux enjeux révélés à l'échelle régionale. Ils se traduisent de manière synthétique dans le bloc diagramme ci-dessus.

L'appréhension des enjeux pour cette unité paysagère renvoie automatiquement aux grandes orientations définies dans le cadre du Plan de Gestion pour le Val de Loire Patrimoine Mondial approuvé par arrêté en date du 15 novembre 2012. Ce plan de gestion est destiné à constituer un référentiel commun à tous les acteurs du territoire, pour une gestion partagée du site Val de Loire site de 280 kilomètres de long, depuis Sully-sur-Loire (Loiret) jusqu'à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), couvrant 85 000 hectares et regroupant 1 200 000 habitants sur deux régions et quatre départements. Il permet de proposer pour chaque thème concerné (patrimoine architectural, urbanisme, agriculture, infrastructures...), des orientations, des objectifs et des actions destinés à garantir la qualité et la spécificité des paysages du Val de Loire (la Valeur Universelle Exceptionnelle). Ces grandes orientations sont :

- o Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables
- o Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire
- o Maitriser l'étalement urbain
- o Organiser le développement urbain
- o Réussir l'intégration des nouveaux équipements
- o Valoriser les entrées et les axes de découverte du site
- o Organiser un tourisme durable préservant les valeurs paysagères et patrimoniales du site
- o Favoriser l'appropriation des valeurs de l'inscription UNESCO par les acteurs du territoire
- o Accompagner les décideurs par le conseil et une animation permanente

Pour en savoir plus sur Le plan de gestion pour le Val de Loire Patrimoine Mondial:

Lien sur les enjeux régionaux : <http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/le-plan-de-gestion-pour-le-val-de-a1827.html>

5.1 Valoriser la dimension patrimoniale identitaire du val d'Anjou et favoriser son accessibilité

L'unité paysagère du Val d'Anjou abrite un patrimoine naturel et culturel très riche et diversifié (patrimoine architectural, troglodytes, quais, levées...). La question de la préservation et de la valorisation de ce patrimoine, des perspectives qu'il compose, est au cœur des enjeux qui dominent cette unité paysagère. Cet enjeu nécessite par ailleurs une maîtrise des échelles d'intervention : la requalification des berges de la Loire au cœur de Saumur appelle des modalités d'intervention (matériaux utilisés, mobilier urbain, fonctionnalité des espaces...) différentes d'une opération de bourgs sur les rives de l'Authion. Répondre à l'enjeu de la valorisation du patrimoine, c'est d'abord valoriser son exposition notamment en maîtrisant les aménagements qui entrent dans la composition panoramiques sur le grand patrimoine.

- o Maintenir les perspectives sur les éléments patrimoniaux des bourgs/villes, châteaux, troglodytes de coteau ... tant depuis le fond du val que depuis les coteaux
- o Assurer l'accessibilité aux paysages par la continuité des cheminements doux à l'accroche de la Loire à vélo et en travers du val, permettant d'apprécier la diversité des paysages ligériens et du val d'Authion, et de renforcer leur attractivité.
- o Valoriser le rapport des villes/bourgs à l'eau au travers d'espaces publics de qualité et de convivialité (canaux, quais, port, guinguettes, chemins de rive, remblais, franchissements ...)
- o Préserver le patrimoine architectural et agro-naturel spécifique de la vallée notamment à l'appui des principales levées
- o Veiller à une intégration paysagère qualitative des structures d'hébergement de plein air et de loisirs (La Daguenière, Gennes)
- o Valoriser les éléments identifiants de la ville/bourgs (fleuve, parc, boisements, belvédères, place, espaces libres, patrimoine, centres urbains) à l'image de la requalification à vocation touristique du moulin de Longué.



UP29-50-01 La préservation des perspectives sur les éléments patrimoniaux de la Loire est un enjeu important de l'unité : ici, une vue panoramique sur l'ancienne abbaye Saint-Maur de Glanfeuil depuis les berges de la Ménitré (La Ménitré - 2015)



UP29-50-02 Des initiatives de réhabilitation du patrimoine ancien (ici un moulin) contribue à valoriser le paysage urbain (Longué-Jumelles)



UP29-50-03 Les différentes interventions ont permis de maintenir un cadre paysager qualitatif : préservation des péniches ligériennes traditionnelles, rénovation adaptée et respectueuse de l'architecture locale du bâti, marquage discret des bandes cyclables au sol (Le Thoureil)



UP29-50-04 Le maintien d'un pavage traditionnel sur les berges ainsi qu'un accompagnement végétal simple permet la création d'une aire de stationnement adaptée au cadre urbain (Saumur)

5.2 Préserver la diversité des paysages ligériens en accompagnant le développement des activités agricoles spécifiques du val d'Anjou

Comme détaillé dans les caractéristiques et les dynamiques de l'unité, l'identité des paysages du secteur s'appuie sur une diversité des motifs paysagers et notamment une forte diversité végétale. Il est important de conserver cette harmonie tout en accompagnant l'évolution des pratiques agricoles. La simplification du parcellaire et le développement des pratiques horticoles, maraîchères et de la céréaliculture créent de nouveaux enjeux paysagers à intégrer.

- o Préserver les prairies humides, le réseau de boires, canaux et fossés associés, la maille de haies en lien avec l'activité de polyculture élevage (bovins, chevaux), permettant la préservation du bocage ligérien et de ses têtards caractéristiques

- Accompagner la populiculture et gérer les boisements pour limiter la fermeture du fond de vallée, et ménager les perspectives sur le paysage,
- Accompagner les mutations du paysage de maraichage et de floriculture du polder fluvial : changement d'échelle croissant, ouverture accélérée des paysages, création de nouveaux bâtiments ...
- Accompagner l'industrialisation des paysages agricoles dans les secteurs de grandes cultures
- Accompagner le développement des sièges d'exploitations et du bâti agricole en prenant appui sur la structure paysagère du val ou des coteaux (choix de l'implantation, accompagnement végétal, volumétrie et couleur, intégration dans la pente ...)
- Veiller à la qualité architecturale du bâti agricole (au sens large, intégrant aussi les serres et tunnels) qui constitue des repères paysagers



UP29-50-05 L'ouverture des paysages agricoles et l'industrialisation de l'activité agricole contribuent à renforcer l'impact paysager des bâtis agricoles (Vivy)



UP29-50-06 Malgré l'absence de haie filtrante, des volumes et une colorimétrie adaptés permettent de limiter l'impact paysager des bâtiments agricoles dans le paysage ouvert (Vivy)

5.3 Maîtriser les reports de pression urbaine qui modifient la perception des paysages urbains du val d'Anjou

L'unité paysagère du Val d'Anjou connaît un développement urbain soutenu, sur l'ensemble de la rive droite, directement lié à l'A85 et à la D347 reliant Angers à Saumur. Face à cette pression et au regard des caractéristiques architecturales du lieu, le développement de l'habitat fait émerger des enjeux fort quant à la perception du paysage urbain.

- Préserver la qualité des fronts urbains en rive de Loire, sur les coteaux et depuis le cœur du val d'Authion, et favoriser les développements urbains compacts
- Limiter la diffusion urbaine sur les coteaux, en pied de coteau, le long des voies structurantes
- Maîtriser les évolutions urbaines en lien avec la prise en compte du risque inondation et les pressions grandissantes au nord de l'Authion :

- o Accompagner les développements urbains récents des bords de Loire marqués par des extensions pavillonnaires perpendiculaires aux formations urbaines anciennes parallèles à la levée et qui favorisent des phénomènes d'enclavement des terres agricoles et de délaissés urbains (Les Rosiers-sur-Loire, Saint-Clément-des-Levées)
- o Maitriser les extensions urbaines aux abords de la RD347 et notamment autour des pôles de Longué-Jumelles et de Beaufort-en-Vallée
- o Prendre en compte les enjeux spécifiques en lien avec les risques effondrements sur les coteaux calcaires de la côte saumuroise : En dehors des facteurs endogènes (nature propre à la roche), les facteurs d'instabilités sont notamment anthropiques avec l'évolution des méthodes de culture (mauvais drainage et nouveaux ruissellements accélérant l'érosion de la roche), des mauvais entretiens des têtes de coteaux (la végétalisation de ces rebords non seulement limite la vue, mais est donc aussi facteur d'effondrement). L'occupation sur les coteaux est désormais cadrée par le « Plan de Prévention des Risques Mouvement de terrain – Instabilité du Coteau de Saumur à Montsoreau » qui doit être pris en compte dans le cadre des projets de développement urbain.
- o Protéger le foncier et l'activité agricole pour préserver des coupures d'urbanisation
- o Veiller à la cohérence et à l'identité urbaine, architecturale et paysagère des différents quartiers en fonction de leur implantation
- o Travailler la perception des franges urbaines et de l'habitat diffus, pour réussir la mise en scène du territoire
- o Affirmer le rôle des pôles urbains en préservant leur accroche paysagère sur la façade ligérienne et la lisibilité des « portes urbaines » sur la vallée.



UP29-50-07 La mise en valeur des paysages urbains patrimoniaux impose des interventions qualitatives pour la requalification des espaces publics (Saumur)



UP29-50-08 Les développements urbains en arrière des bourgs créent de nouveaux enjeux en terme de gestion des paysages de frange. Ici le maintien des haies permet de filtrer l'impact visuel des franges urbaines dans un cadre paysager très horizontal (Saint-Mathurin)

5.4 Intégrer le rapport entre les coteaux et la vallée dans la gestion et l'aménagement du val d'Anjou

Au regard des caractéristiques des coteaux et des dynamiques paysagères liées aux pratiques agricoles ou aux pressions urbaines, le traitement des coteaux et la gestion des rapports de covisibilités apparaissent comme des enjeux essentiels pour maintenir les paysages des coteaux qui font l'identité de l'unité.

- o Soigner l'occupation des coteaux : assurer le dégagement des points de vue, valoriser la perception du patrimoine et des grands parcs, limiter l'enfrichement ou la simplification du parcellaire. Intégrer les enjeux en lien avec les risques effondrement des coteaux qui menacent notamment les sites troglodytiques situés au bas des coteaux.
- o Prendre en compte les covisibilités sur l'emprise du val d'Anjou dans les projets, notamment dans la relation visuelle entre les coteaux, les îles, la levée, la plaine
- o Identifier les lignes végétales structurantes pour les protéger tout en identifiant les covisibilités entre la plaine et les coteaux pour les mettre en scène et les valoriser



UP29-40-09 Le développement des activités maraîchères se manifeste par la multiplication des serres agricoles dans le paysage. De nouveaux enjeux émergent notamment dans les rapports de covisibilité avec éléments patrimoniaux (Saint-Lambert-des-Levés - 2015)

5.5 Proposer une approche qualitative à l'intégration paysagère des infrastructures et des zones d'activités

L'attractivité économique qui s'observe au nord de l'unité est notamment issue des développements infrastructurels opérés ces dernières années. Qu'il s'agisse de nouveaux axes de communication ou de contournement dont la visibilité appelle à une vigilance particulière ou des zones d'activités dont la surface, le volume et la hauteur des constructions modifient sensiblement le paysage, les enjeux en terme d'intégration des nouveaux éléments s'imposent.

- o Favoriser l'intégration paysagère des infrastructures routières et ferroviaires en composant avec la topographie naturelle et les trames végétales et en limitant et qualifiant les délaissés urbains ou routiers.
- o Ménager des ouvertures sur le paysage et aménager les belvédères et points d'arrêt : Préserver les rapports de covisibilités entre avec les coteaux surplombant le Loire sur la rive gauche - Maintenir les perspectives sur les éléments patrimoniaux de Saumur.
- o Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui compose avec les quartiers et le paysage environnant - Composer des espaces publics de qualité
- o Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments d'activités (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités) et choisir le bon emplacement : concilier l'effet de vitrine et le maintien de la qualité de l'entrée de ville - gérer les espaces de recul entre les voies et les bâtiments. De la même manière, les équipements publics et d'intérêt général qui peuvent représenter des volumes importants, nécessitent une attention

particulière en matière d'architecture et d'emplacement, à l'image de ce qui a pu être réalisé sur la station d'épuration de Turquant. En effet, l'architecture proposée qui prend la forme de serres, diffère du registre classique des équipements de ce type.



UP29-50-10 Dans le secteur très patrimonial des rives ligériennes, un travail d'intégration de la nouvelle station d'épuration a été réalisé en s'appuyant sur le registre architectural des serres. (Turquant)

- o Mettre en œuvre des opérations de renouvellement urbain sur les anciens secteurs d'activités désaffectés en cœur de tissu urbain



UP29-50-11 Certains bâtiments d'activités, par leur volume, peuvent perturber les rapports d'échelle (Longué-Jumelles)



UP29-50-12 L'aménagement paysager par un accompagnement végétal notamment peut permettre d'améliorer la qualité paysagère des zones d'activités (Longué-Jumelles)